

Vol. II

Québec, Mars 1922

No 11

# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



Organe de la  
*Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec*

PRIX : 20 SOUS

Le théâtre de la porte St-Jean

# L'AUDITORIUM

DE QUEBEC

Est le rendez-vous des amateurs des plus belles pellicules cinématographiques et du meilleur vaudeville.  
Grand orchestre de premier ordre.

Fauteuils des plus confortables.  
Conditions hygiéniques et de protection contre le feu sans égales.

Nous sollicitons votre patronage.  
Pendant l'intermède des représentations les messieurs sont invités à aller déguster un verre de bière dans NOTRE TAVERNE DE LUXE, vis-à-vis le passage des pas perdus.

TELEPHONE 6300

# SANS DOULEUR

Notre merveilleuse "ACAINE" vous garantit : L'EXTRACTION de vos dents ABSOLUMENT SANS DOULEUR, et de plus l'extraction des nerfs dentaires sans aucun mal, suivie du plombage immédiat en une seule séance, chose "Unique au monde".

Dentiers, ponts, etc., faits par des experts et complétés dans une même journée.

Le coût de l'extraction est déduit de celui des dentiers.

**TOUT TRAVAIL GARANTI**  
**HOULE & LAFOREST**

DENTISTES

76 rue St-Joseph Québec, :-: Téléphone 5926

Bureaux ouverts le soir

# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : LE TERROIR, Enrg. — Case postale 365 — Québec

Abonnement : \$2.00 par année

Vol. II, No 11.

Québec

MARS 1922

## SOMMAIRE

	Page		Page
Pour la littérature, par Damase Potvin...	482	Gazette de la Société.....	320
Au soleil de... chez nous, poésie.....	484	Revue des Lectures, par Damase Potvin...	523
Le rôle des forêts dans l'économie d'un pays, conférence, par Avila Bédard.....	487	Service de Librairie du TERROIR.....	525
Trop court de touée, conte, par Ernest Chouinard.....	507		
Pour les beaux-arts, par Alonzo Cinq-Mars	513	GRAVURES ET PORTRAITS	
Un centenaire intéressant, par C.-J. Magnan.....	515	Souvenir de l'été.....	486
Les "Etudes" de Mlle M. Taschereau, par Jules.-S. Lesage.....	517	M. Avila Bédard, portrait.....	487
		La Bénédiction des Érables.....	506
		Type d'ancienne maison.....	522

## NOTRE REVUE

*Nos lecteurs, qui suivent attentivement, nous n'en doutons pas, par les journaux ce qui se passe dans la vieille capitale, ont sans doute compris les causes du retard dont a souffert le présent numéro de notre revue.*

*Cette dernière paraît, en effet, plus de trois semaines en retard, de sorte que nous sommes obligés de nous placer en mars au lieu d'être demeurés en février; autrement dit, notre numéro de février est devenu celui de mars. Nos abonnés ne perdent rien; ils recevront exactement les douze numéros de l'année, année morcelée, il est vrai, mais intacte.*

*Pour préciser, la cause du retard de la présente livraison du TERROIR est la grève des typographes qui a éclaté dans les ateliers où est imprimé le TERROIR grève qui a duré plus de trois semaines.*

*Force majeure! entendons-nous nos abonnés clamer en c oeur.*

*Le prochain numéro du TERROIR contiendra le texte d'une conférence faite récemment, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, par M. J.-E. Fortin, directeur de l'ECLAIREUR, de Beauceville, et intitulé: "Chez les Nôtres de l'Ouest", un conte inédit par M. Alphonse Désilets, lauréat du prix de poésie de l'Action Intellectuelle. Le premier d'une série de passionnants croquis par M. Ernest Chouinard, et une foule d'autres articles.*

## Au soleil de... chez nous

En dépit des récits de Cook, de Peary et de bien d'autres, l'on ne sait toujours pas encore si le Pôle Nord est une étendue de glace ou un champ planté de bananiers. Mais l'on sait qu'il existe, là-bas, le fameux "soleil de minuit". Les poètes s'en sont même déjà occupé; et nous en avons, au reste, une petite idée, malgré les poètes, car, notre soleil de Québec, certains jours de "nordet", en janvier, doit ressembler étrangement à ce "soleil de minuit" du Pôle Nord.

Nos lecteurs trouveront, sans doute, amusante la parodie suivante de l'hymne au soleil de Chanteclerc. L'auteur?... nous demandera-t-on, après lecture. Vrai! Nous ne le connaissons pas, nous ne savons pas même son nom. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous avons détaché cet hymne rafraîchissant d'un vieux numéro du "Petit Bleu du Matin", de Bruxelles, ou, si vous aimez mieux, du "Petit Matin Bleu."

Toi qui figes le flot au mur blanc des banquises,  
Sertissant les glaçons de rares diamants,  
Asservissant les mers par ta froideur conquises;  
Toi dont les fantaisies exquises  
Se jouent en des prismes charmants,

Je t'adore, Soleil des minuits taciturnes,  
Soleil glacé, Soleil aux rayons incertains  
Des pays mâts sur qui s'épanche de tes urnes  
Un reflet des clartés nocturnes  
Dont flambaient les astres éteints!

Je te chante et tu peux m'accepter pour rapsode;  
Sois-en, sinon flatté, tout au moins bien content,  
Antarctique soleil qui n'est pas à la mode  
Et pour qui n'écrira nulle ode  
Cet excellent monsieur Rostand.

C'est grâce à toi qu'on reconnaît, bombant le torse,  
 Le morse aux longues dents, le vieux phoque édenté,  
 Car, pour les discerner, — autres dents autre morse —  
     Vive ton vieux fanal sans force  
     Dans la polaire obscurité!

De ta vitalité l'explorateur s'étonne  
 Et ton char, nuit et jour, six mois poursuit son cours;  
 Peary dans son journal souvent le mentionne:  
     Peary-Sport! Seul journal qui donne  
     Le résultat complet des ours!....

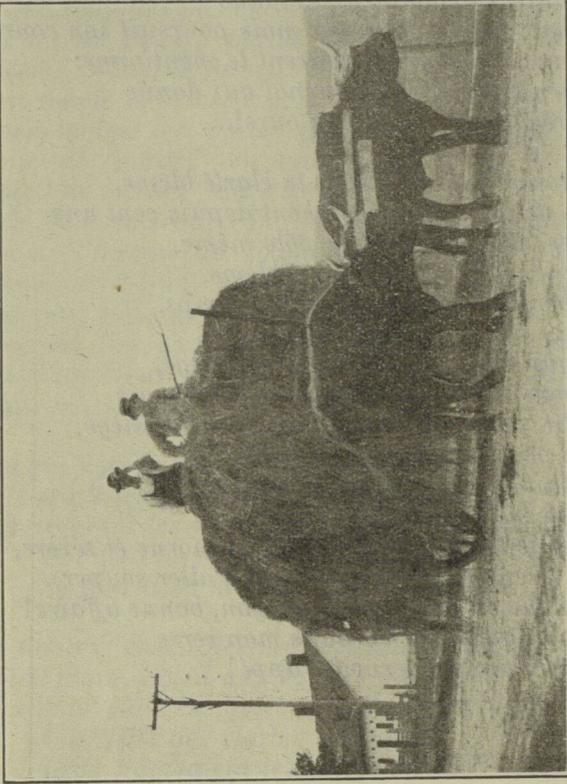
Grâce à ton réconfort et sous ta clarté blême,  
 Combien de voyageurs cherchent depuis cent ans  
 Parmi les icebergs celui du pôle même,  
     Car il est très vieux ce problème,  
     Iceberg... dans la nuit des temps.

Soleil à qui le vent et le froid font cortège,  
 Ma pingouine parfois sous les flocons épais  
 Te maudit, parce qu'en dépit des bains de siège,  
     Elle pond des œufs à la neige  
     Et fait des crotttes en sorbets;

Mais moi je t'aime, ô roi d'un ciel morne et sévère,  
 Puisque, prenant l'absinthe avant d'aller souper,  
 Si ma langue est ainsi qu'un glaçon, bonne affaire!  
     Je n'ai qu'à cracher dans mon verre  
     Pour avoir un pernod frappé!...



## SOUVENIR DE L'ÉTÉ



L'on ne se sert plus guère, aujourd'hui, des bœufs, des bons grands bœufs roux, pour les travaux de la moisson et même pour ceux des labours... Cette vision de bœufs au joug s'éloigne de plus en plus.

# LE RÔLE DES FORÊTS DANS L'ÉCONOMIE D'UN PAYS

Conférence faite par M. Avila Bédard, directeur de l'École Forestière  
de Québec, à la séance de la Société des Arts, Sciences et  
Lettres, du 6 avril 1921



M. AVILA BEDARD

Dans ses *Nouvelles Gênévoises*, Topffer raconte de spirituelle façon la rencontre d'un certain groupe de touristes qu'il fit, par hasard, dans la vallée de Trient.

✧ "Cette caravane, écrit-il, se composait de trois messieurs à pied et d'un mulet chargé de pierres. Ces messieurs étaient des géologues. C'est une charmante compagnie que les géologues, mais pour les géologues surtout. Leur manière est de s'arrêter à tout caillou, de pronostiquer sur chaque couche de terre. Ils ne sont pas sans imagination, mais cette imagination a pour domaine le fond des mers, les entrailles de la terre ; elle s'éteint dès qu'elle arrive à la surface. Montrez-leur une cime superbe : c'est une soufflure ; un ravin rempli de glaces : ils y voient l'action du feu ; une forêt : ce n'est plus leur affaire." ✕

Si Topffer eût pu vivre chez nous, il y a quelque vingt ans, et s'il eût été en mal

d'écrire des *Nouvelles Québécoises*, il eût rencontré, comme types à dépeindre, à part quelques géologues, un très grand nombre de ces gens sérieux qui, ne laissant leur imagination ni errer au fond des mers ni s'enliser dans les entrailles de la terre, sont incapables d'attacher à la forêt toute proche une grande importance. Oui, d'un grand nombre, on eût pu dire, il n'y a pas de cela très longtemps, que la forêt n'était pas leur affaire. La mentalité québécoise aura sur ce point considérablement changé. L'envoi de jeunes gens aux écoles forestières de l'étranger, l'établissement d'une grande pépinière, la fondation d'une école de génie forestier, la création d'un service des forêts, une campagne d'éducation menée par toute la province, tout cela aura contribué à assigner à la question forestière la place qu'elle doit occuper dans nos préoccupations économiques et parmi nos soucis quotidiens.

Le bois est une substance qui ne coûte presque rien à produire, puisque, comme l'écrivait Bernard Palissy, c'est "un revenu qui vient en dormant"; une subs-

tance d'une composition et d'une texture telles qu'elle se prête à des emplois multiples et donne les produits les plus disparates : la traverse de chemin de fer rigide, la soie flexible ; la charpente massive, le papier ténu ; les étais de mine, le charbon de bois ; le tonneau et son contenu ; le joujou de l'enfant, le mât du navire ; le moyeu qui grince, le piano qui chante ; l'acide, le sucre ; le sabot, le bloc de pavage ; le meuble, le parquet ; une substance dont la variété des emplois est comme l'indice du degré de civilisation des peuples.

Mais l'utilité de la forêt dans l'économie d'un pays ne se mesure pas uniquement à la quantité de bois qu'elle procure à l'industrie et au commerce. Si, en effet, la forêt fournit des produits aussi variés qu'utiles, n'est-elle pas capable d'être pour l'homme une grande inspiratrice, d'embellir un pays, de faire œuvre morale, d'assurer la conservation du gibier et du poisson, d'assainir et de tempérer les climats, d'exercer sur la distribution des eaux pluviales, sur la naissance et la vitalité des sources, sur la régularité d'écoulement des rivières et sur leur puissance de travail une décisive action.

*La forêt est une grande inspiratrice et une œuvre de beauté.*

La forêt exerce sur l'homme un attrait mystérieux qu'il est difficile d'analyser, mais auquel bien peu ont pu et peuvent résister.

Objets inanimés, avez-vous donc une âme  
Qui s'attache à mon âme et la force d'aimer ?

Tous les poètes, et les anciens et les modernes, ont chanté la forêt ; et les prosateurs contemporains doivent certainement quelques-unes de leurs plus belles pages aux impressions qu'elle a fait naître en eux. Les musiciens eux-mêmes, surtout ceux qui ont fait de la musique descriptive, sont allés, sous les voûtes pleines de murmures de la forêt, chercher l'inspiration. N'est-ce pas Beethoven qui écrivait : "J'aime un arbre plus qu'un homme" ? Et les peintres paysagistes n'ont-ils pas réussi à vivifier leurs œuvres, à rendre leurs toiles plus attrayantes et plus réalistes, le jour où, cessant de considérer, à l'instar des peintres du moyen-âge, la forêt comme la demeure des mauvais esprits, ils se sont mis à la représenter avec "ses feuillages fins dissous dans l'air léger" ?

Que la forêt ait été pour les poètes, les prosateurs, les musiciens et les peintres une grande inspiratrice, cela ne fait aucun doute. Il est du reste convenable qu'il en ait été et qu'il en soit ainsi, car la forêt est une œuvre de beauté, beauté qui, pour être muable, ne périt jamais ; beauté faite de toutes les nuances de l'écorce de ses tiges, des élancements gracieux de ses fûts, des courbes capricieuses de ses rameaux, de l'infinie variété de son feuillage vert projeté contre l'immensité bleue, opale ou grise du ciel, de ses mousses polychromes qui, moelleuses et de velours, s'étendent comme un tapis au-dessous

d'elle, des formes pyramidales ou cintrées de ses cimes, des lichers fragiles qui cuirassent ses écorcées ou panachent ses rameaux ; beauté faite de toute la vie qui s'y développe mystérieuse, de toutes les ondes qui y bruissent, de toutes les couleurs voyantes ou humbles dont s'ornent, au printemps, ses fleurs multiples ; beauté faite, l'automne, de l'or brouillé, du jaune mirabelle, du rouge écarlate dont se parent ses feuilles avant de mourir ; beauté faite, l'hiver, de l'hermine dont ses rameaux sont vêtus et ses cimes coiffées, et qui la font se mieux détacher contre l'opale infinie du ciel et l'orange sanguine des horizons qu'elle découpe. Restant toujours belle à travers ses multiples variations, elle fait presque à elle seule le pittoresque d'un pays, ou, si l'on aime mieux, elle est ce par quoi les paysages, "que Dieu, suivant le mot de l'abbé Thellier de Poncheville, a dessinés pour notre joie", sont des paysages d'harmonie.

Qu'elle forme des massifs considérables, qu'elle se morcelle en petits bosquets, qu'elle se développe dans la plaine, au bout des labours bruns, à l'extrémité des prairies verdoyantes, qu'elle escalade les collines, précédant les pâturages, qu'elle coure sur les crêtes, ondulant comme celles-ci contre l'horizon, elle est toujours ce par quoi vivent les paysages. Elle ajoute à la beauté de ceux-ci, comme font, au firmament, les étoiles et quelques nuages frangés d'or.

Capable de se rajeunir sans cesse, elle met dans un paysage une note de gaieté, une note d'espoir, comme font les oasis dans l'immensité jaune et plate des déserts. Que seraient nos montagnes laurentiennes aux cimes développées comme des dômes, nos Alléghanys aux arêtes brisées comme des voûtes gothiques, si la forêt ne les paraît ? Croit-on que le plateau de la Gaspésie, avec ses vastes échancrures sur la mer, serait un pays de poésie s'il n'y avait aucune végétation forestière ? Et cette belle vallée de la Chaudière, aux contours si doux et d'une telle mollesse qu'on croirait les voir onduler comme ondule au vent les épis qui les recouvrent, serait-elle aussi attrayante, si elle ne mêlait au vert de mer de ses prairies, au jaune champagne de ses épis, le vert sombre de ses hautes ramures

Où, selon les saisons, le vent prend mille voix ?

Et cette plaine grasse et fertile du Richelieu, sillonnée de champs qui courent parallèles jusqu'à l'horizon lointain, entre des clôtures de cèdre, s'imagine-t-on qu'elle serait aussi plaisante à voir si d'elle ne surgissait tout-à-coup, paré d'un manteau de végétation forestière, le mont Saint-Hilaire, au gracieux profil ?

Si, pour une Maria Chapdelaine, le bois est une masse sombre, "impénétrable, hostile, pleine de secrets sinistres, fermée sur la vie comme une poigne cruelle qu'il faudra desserrer peu à peu", il n'en reste pas moins pour tous,

plus particulièrement à l'époque des *sucres* ou à la saison des *bluets*, un lieu très attrayant, un de ces objets inanimés qui s'attachent à notre âme et la forcent d'aimer.

*Le forêt est éducatrice et moralisatrice.*

La forêt ne fait pas uniquement œuvre de magicienne. Elle fut, chacun le sait, chez les peuples anciens,—grecs, romains ou celtes,—comme un temple aux colonnes innombrables, aux voûtes frémissantes s'ouvrant sur le ciel. "*Hæc fuere numinum templa*" (Pline). Des dieux en sont sortis pour peupler les mythologies païennes ; les déesses y ont vécu "dessous la dure écorce"; sous les hautes ramures, les oracles ont parlé. Aussi le poète, s'adressant à la forêt, pourra-t-il écrire :

Première cathédrale où les orgues mugirent,  
Piliers que vivifiaient de robustes moelles,  
Rosaces où la lune et l'astre s'inscrivirent,  
Chandeliers où viennent se poser les étoiles,  
Vitreaux, profondes nefs, fiers arceaux déliés,  
Panthéon qu'ébranlait le pas pesant des dieux,  
Temple idéal par l'homme un jour pétrifié,  
Quand il osa prier sans regarder les cieux.

(L. Sanguenet.)

Quand les bois sacrés se sont dépeuplés, la forêt, par ses fûts lisses ou striés, par ses ramilles gracieusement ou audacieusement courbées, a voulu servir de modèle aux colonnes unies ou cannelées, aux voûtes cintrées ou ogivales de nos temples. Les prières et les cultes ont changé ; la forme des voûtes n'a pas varié. C'est là, certes, une influence de bonne qualité ; mais il y a plus. Il semble qu'au sein des silencieuses forêts, l'homme, tenu comme éloigné de tous les soucis de la vie matérielle, puisse, pour la faire mieux s'élever, libérer sa pensée de tout ce qui circonserit et limite son action au milieu des agglomérations humaines. La forêt peut alors donner à ceux qui veulent la bien considérer de hautes leçons de philosophie morale.

Mieux que les générations humaines, les forêts, en se repeuplant sans cesse quand elles sont laissées à elles-mêmes, et en vivant, si l'on peut dire, de leurs morts, symbolisent la continuité de la vie sur la terre. Elles nous montrent que la vie, bien qu'en son commencement la même pour tous, ne saurait avoir chez tous les individus, à tous les âges et dans tous les milieux, des manifestations identiques ; que l'égalité absolue n'est pas normale, qu'elle n'a jamais existé ailleurs que dans les cerveaux où elle est née, et dans les déclarations de 1789

d'où elle n'est jamais sortie; que de la lutte pour l'existence ne sauraient sortir vainqueurs que les plus forts et les plus aptes; que l'union est source de force, que la société est un agent puissant d'éducation et un instrument de perfectionnement; qu'au contraire, l'isolement ne saurait produire que des sujets mi-perfectionnés; que la liberté, au sein des agglomérations, a besoin d'être circonscrite et comme limitée, pour être favorable à l'épanouissement de toutes les qualités, et que, trop pleine et trop entière, elle est créatrice et nourricière d'imperfections.

N'est-ce pas en contact avec la forêt que les audacieux coureurs de bois et les hardis pionniers, nos ancêtres, ont acquis ces vertus de droiture, de courage qui commandent l'admiration même chez l'ennemi? N'est-ce pas à lui disputer le sol qu'elle tenait entre ses racines puissantes, qu'ils ont mesuré leurs forces et trempé leurs énergies?

Mais la forêt ne se borne pas à accomplir, pour le plus grand bien de l'homme, des œuvres de poésie, d'embellissement et d'éducation. A l'agréable, elle sait joindre l'utile, à l'immatériel juxtaposer le matériel, à l'impalpable opposer le palpable.

*La forêt est gardienne du gibier et du poisson.*

Et d'abord la forêt est gardienne du poisson et du gibier. Elle fournit au premier une eau pure, fraîche et active, capable d'entretenir la vie et de favoriser ses manifestations. Ouverte partout, pleine de fraîcheur et d'obscures retraites, spacieuse, fournissant une litière abondante, un feuillage succulent, des herbes et des fruits variés, protégeant par l'ensemble de ses tiges contre les froides bises et par son couvert continu contre l'ardeur solaire, la forêt, avec son parterre recouvert de mousses souples où le sabot ne se meurtrit pas, est pour le gibier, suivant la naïve expression d'un chroniqueur bourguignon, "une estable sans pareille". Elle est si nécessaire au gibier qu'il fuit dès qu'elle n'est plus et qu'il reparait dès qu'elle renaît.

Ce rôle de la forêt, au point de vue de la conservation du gibier, est mis en pleine lumière par les nombreuses ordonnances que publièrent, à différentes reprises, les rois tant en Angleterre qu'en France et en Germanie, pour soustraire à l'exploitation certains massifs forestiers qu'ils réservaient pour leurs chasses.

La chasse ne tient pas dans nos préoccupations quotidiennes une place aussi importante qu'elle avait jadis, au temps où les coureurs de bois conquéraient des empires; elle n'est plus uniquement un plaisir royal et elle a, depuis longtemps, cessé d'être un moyen par lequel on se fait un nom glorieux et on agrandit la patrie. Devenue industrie, elle est pour un pays une source précieuse de richesses et pour un petit nombre d'aventuriers une occupation lucrative. Elle n'est cela toutefois que si subsiste la forêt où elle trouve à s'exercer.

Si même la forêt ne devait rester, comme au temps de Ronsard, que la "haute maison des oiseaux" qui y trouvent d'abondantes becquées et de multiples

rameaux où nicher, elle ne devrait pas être démolie, puisque d'elle nous viennent tous ces "faiseurs de musique" qui mettent dans notre vie quelques notes de gaieté.

*Rôle hygiénique de la forêt.*

Les pêcheurs, les chasseurs, les oiseleurs ne sont pas les seuls à bénéficier des largesses de la forêt. Capable de purifier l'air, d'assainir les eaux d'alimentation, de provoquer les précipitations atmosphériques et de les faire servir à l'agriculture et à l'industrie, de régulariser le régime des rivières à l'avantage du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, la forêt n'est-elle pas véritablement, pour parler le langage d'André Theuriet, la "magnifique souveraine" qui en tout temps prodigue "à mains pleines ses largesses au monde entier" ?

Au commencement des temps, nous disent les hommes de science, la végétation, très luxuriante, se montrait très active. Les feuilles de toutes les plantes, même de celles que nous classons aujourd'hui parmi les humbles, comme les fougères, étaient alors démesurément grandes. Il s'agissait de purifier l'air pour le rendre respirable aux animaux et à l'homme, de réduire au minimum la quantité d'acide carbonique dont les couches atmosphériques étaient, pour ainsi parler, saturées. C'est à quoi s'employa, avec ses feuilles innombrables et larges, la végétation arboréscente. Elle y a réussi et la forêt contemporaine continue l'œuvre de la forêt préhistorique, en empêchant que l'acide carbonique restitué à l'atmosphère par la vie animale, ne s'augmente dans de trop grandes proportions, comparativement à l'oxygène. Elle contribue à maintenir entre les éléments constitutifs de l'air un juste équilibre et se montre ainsi à l'endroit de tous les vivants véritablement bienfaisante. Il va de soi que l'air de la forêt est le premier à bénéficier de l'œuvre épurative des arbres.

Grâce à la présence de notables quantités d'ozone, à un approvisionnement sans cesse renouvelé d'oxygène, l'air de la forêt, appauvri en acide carbonique de tout ce que lui prennent les arbres par assimilation, soustrait d'autre part à toutes les exhalations de gaz, à toutes les émanations nocives qui caractérisent les milieux d'activité humaine intense, contient très peu de bactéries. Des expériences faites par le Dr Miquel, simultanément au centre de Paris et dans le parc de Montsouris, l'ont du reste établi. L'air de la forêt se trouve donc plus apte à entretenir la vie, à maintenir la santé. Aussi jouit-il, auprès des médecins préconisant les cures d'air, d'une faveur toute spéciale. En 1905, dans une revue médicale, le Dr Gaulejac, après avoir fait voir que l'alcoolisme, la surpopulation et l'absence d'hygiène avaient en France contribué à rendre plus nombreux les décès dus à la tuberculose, affirmait que le développement de celle-ci était, dans une large mesure, proportionné au progrès du déboisement. Voici d'ailleurs comment il exprime ses vues sur cette importante question. "La pureté de l'air, dit-il, la rapidité avec laquelle les déchets organiques y sont détruits par les fonctions multiples épuratives des arbres, les propriétés des essen-

ces exhalées par certains bois, tels les pins, les sapins, sont des facteurs d'autant plus importants pour l'organisme dans sa lutte contre la tuberculose, que l'habitant des bois ou des villes avoisinantes a une vie plus naturelle dans son activité que celui des milieux urbains." Pline l'Ancien, qui n'avait pas les moyens de se renseigner dont disposait le Dr Gaulejac, en était arrivé à une conclusion identique. "L'air des forêts, écrivait-il, dont on fait la poix et où l'on cueille la résine, est meilleur aux phthisiques, aux convalescents, que n'est l'air d'Egypte, et leur profite plus que d'aller boire du lait frais dans les cabanes des montagnes." Il me semble bien, d'ailleurs, que les statistiques régionales publiées lors du congrès de la tuberculose, tenu ici même en 1910, montraient clairement que la peste blanche faisait surtout des victimes dans les campagnes déforestées. Après cela, ne réalise-t-on pas combien il est sage d'établir, ainsi qu'on l'a fait dans presque tous les pays où on lutte contre les progrès de la tuberculose, les sanatoria dans la forêt ou près d'elle? L'influence sanitaire qu'exerce la forêt en purifiant l'air ne se fait bien sentir, toutefois, que dans son voisinage immédiat, alors que celle qui aboutit à l'épuration des eaux alimentaires, se peut manifester à de grandes distances. Les eaux de pluie, dont la forêt provoque la chute, dont elle empêche le ruissellement et favorise l'infiltration, s'épurent et s'aseptisent, dans leur trajet sous terre.

Ainsi qu'il ressort des laborieuses recherches faites par plusieurs savants français, anglais et allemands, cela tient au fait que les sols forestiers, toujours plus ou moins acides, modérément humides, plus froids que les sols agricoles et moins riches qu'eux en substances organiques capables d'entretenir la vie des bactéries pathogènes, sont des milieux peu propices au développement de celles-ci.

Puisque les eaux sont si pures, qui ont circulé à travers un sol sur lequel s'est développée la végétation forestière, on comprend aisément que les grandes villes veuillent qu'aux sources de leurs eaux alimentaires la forêt préside en permanence.

Pour montrer jusqu'où va le rôle hygiénique de la forêt, on pourrait, à la vérité, faire l'histoire d'une région de France, désignée sous le nom de Landes, et où l'on a fait des plantations forestières très importantes. Au début du siècle dernier, les Landes avaient la réputation, non sans raison du reste, d'être la plus insalubre région de France. La durée de la vie en ce pays couvert de bruyères et de marais était en moyenne de trois ans plus courte qu'ailleurs; la fièvre paraissait y avoir élu domicile. Sous un ciel d'une très grande pureté, les paysans, montés sur des échasses au milieu de troupeaux de moutons maigrelets, vivaient très misérablement. Les travaux de canalisation et de reboisement qu'on exécuta de 1857 à 1892 débarrassèrent cette région des eaux qui y croupissaient pleines de miasmes, et mirent obstacle à la marche envahissante des sables. Ce fut comme le point de départ d'une prospérité jusque-là inconnue.

Le sol perd sa stérilité; le paysan prenant, si l'on peut dire, contact avec lui recouvre sa vigueur, comme le faisait l'Antée de la Fable chaque fois qu'il touchait

terre; la durée moyenne de vie s'accroît de cinq ans, et la mortalité diminue de 26%.

D'autre part, à plusieurs reprises, en Europe, aux Indes, et aux Etats-Unis, on a observé que les forêts avaient été comme des barrières naturelles opposées à la propagation du choléra et de la fièvre jaune, et que les habitants qui s'y étaient réfugiés ou y avaient élu domicile, avaient échappé aux atteintes de ces maladies terribles. D'où l'on est en droit de conclure que les bacilles qui causent le choléra et la fièvre jaune, ne sauraient trouver au sein des forêts des conditions favorables à leur développement.

*Rôle de la forêt au point de vue climatérique.*

On ne peut nier que la salubrité de l'air et des eaux alimentaires ait sur la distribution des peuples une action capitale; mais elle n'en est pas cependant le seul facteur. Il semble bien, au contraire, que le climat qui, à la surface de la terre, assigne aux cultures, aux végétaux, aux animaux, des zones nettement définies, ait été et soit, à ce point de vue, d'une très grande importance.

Mais le climat ne voit-il pas sa nature se modifier suivant que s'altèrent ses deux principaux éléments constitutifs, la température et l'humidité? Par la part très active qu'elle prend aux variations thermométriques, par l'obstacle qu'elle met à la poussée des vents, par l'influence qu'elle exerce sur la répartition des pluies, la forêt ne laisse pas de façonner, en quelque sorte, à sa guise, le climat avec lequel elle est en contact.

Tous ceux qui, en différentes saisons, ont fait quelques courses en forêt, savent qu'il y fait plus frais l'été et moins froid l'hiver qu'en pays découvert. Si l'on veut connaître dans quelle mesure se trouvent atténuées par la présence de la forêt les rigueurs climatériques, on ne peut se contenter d'une aussi facile constatation. Il faut donc recourir au témoignage de savants distingués et de météorologistes remarquables, comme les Mathieu, les Becquerel, les Boussingault, les Foutrat et les Ebermayer. Ceux-ci ont fait simultanément en forêt et en pays déboisé, toujours avec beaucoup de soin, des observations nombreuses, à différentes stations très espacées, en France, en Bavière et en Suisse.

De l'ensemble de ces observations, il ressort que la température moyenne mensuelle et annuelle est moins élevée en forêt qu'en pays découvert; que la différence entre la température des massifs forestiers et celle des régions agricoles est plus grande en été qu'en hiver et que les oscillations thermométriques sont moins amples à l'intérieur qu'à l'extérieur de la forêt. D'où nous pouvons conclure que le climat est moins excessif, subit des variations moins sensibles, que les gelées printanières et automnales sont moins fréquentes et moins nocives dans les pays boisés que dans les régions dénudées.

Quoi qu'il en soit, on a attribué au déboisement le fait que le climat d'Afrique soit à même latitude plus chaud que celui de l'Amérique du Sud, alors que l'on

a prétendu que la Bosnie devait à la grande étendue de ses forêts d'être un pays plus froid que l'Herzégovine. On estime que le climat de France s'est à ce point réchauffé, par la disparition d'importants massifs forestiers, que la vigne a pu franchir les Cévennes, qui, au temps de Strabon, étaient assignées comme limite naturelle à son extension. Ce déboisement, en faisant plus chaud le climat, a par réaction déterminé la production de gelées printanières très défavorables à la culture de l'olivier qu'on voulait étendre jusqu'en Normandie.

Dans nos régions agricoles, la température, le printemps, ne se trouve-t-elle pas sensiblement altérée par le fait que l'air circulant au dessus des champs s'est refroidi en passant sous le couvert forestier où les neiges restent encore accumulées ?

Tous les témoignages oraux qu'ont recueillis, au cours de leurs voyages, les Blanqui, les Montrichard, les Darwin, les Kalm et les Liancourt, sont unanimes sur ce point: que le recul de la forêt devant les progrès de la culture, devant ce que Brunhes appelle "l'inondation humaine", a eu pour effet d'intensifier les chaleurs d'été et les froids d'hiver, et de supprimer, pour ainsi dire, les saisons de transition.

La température d'un pays se trouvant influencée par les vents qui y soufflent, il importe de savoir quelle action exerce sur ceux-ci la forêt.

Elle refroidit les vents qui soufflent des régions chaudes, en diminue la vélocité, comme elle le fait pour ceux qui ont circulé au-dessus des pays de froidure et contribue ainsi à étendre le champ de son influence climatérique. Cette influence, éminemment bienfaisante aux moissons et salutaire aux moissonneurs, ne s'exerce, toutefois, de façon manifeste que dans les pays sans relief, dans les vastes prairies ou les steppes sans fin. Encore faut-il, pour qu'elle soit sensible, que les massifs forestiers qui servent de brise-vent, soient assez importants et orientés de telle sorte que les vents prédominants les battent pour ainsi dire en brèche.

Les blés et les arbres fruitiers dans les plaines de l'Ouest ou dans les vergers de l'Ontario ne seraient pas si beaux, ne se développeraient pas aussi bien, ne donneraient pas des fruits aussi nombreux, s'ils n'étaient protégés contre les vents rapides comme par des écrans de forêt. Ne va-t-on pas jusqu'à affirmer que dans quelques Etats de la République voisine, à la suite de défrichements intenses qui ont élargi le champ d'action des vents soufflant de tous les points de l'horizon, la culture de certains arbres fruitiers a dû être abandonnée? Vyssotsky ne rapporte-t-il pas qu'en Russie, là où existent des lisières de forêt, non seulement l'herbe du steppe ne se fane pas d'aussi bonne heure, mais encore qu'elle donne, à l'unité de surface, un rendement beaucoup plus élevé? En Algérie, le sirocco n'est plus un vent de destruction et de mort, depuis que l'on a fait surgir la forêt entre lui et les champs.

Le soleil n'est pas seul à faire, pour le cultivateur, les "moissons généreuses"; les pluies y ont une large part. Aussi bien, dire des forêts qu'elles exercent sur la production et la distribution des pluies une décisive action, c'est affirmer qu'elles font pour l'agriculture œuvre véritablement bienfaisante.

Il y a, paraît-il, au Pérou, un arbre qu'on a appelé "arbre de la pluie" et qui n'est rien moins que merveilleux. Il a, dit-on, la propriété de condenser, pendant les grandes sécheresses, la vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère, pour la laisser, sous forme de gouttelettes, ruisseler de son feuillage, de ses rameaux et de son tronc. On a calculé qu'un arbre de la pluie pouvait, de cette façon, fournir par jour quelque neuf gallons d'eau. Un auteur, d'autre part, rapporte que les Espagnols trouvèrent dans l'Isle de Fer un arbre à tout le moins aussi merveilleux. Les insulaires venaient chercher l'eau qu'à cet arbre, vénéré à l'égal d'une divinité, laissait ruisseler dans un bassin de pierre au centre duquel il végétait.

Les forêts, partout où elles existent en massifs assez étendus, font une œuvre analogue à celle de l'arbre de la pluie du Pérou et de l'arbre si étonnant de l'Isle de Fer, une œuvre dont il est facile de s'expliquer le mécanisme. On sait que tout abaissement de température, favorisant la condensation de la vapeur atmosphérique, amène les pluies à se produire. Or la forêt, dans l'accomplissement de ses fonctions vitales, restituant par évaporation et transpiration, près des deux tiers des eaux de pluie que le sol a reçues, et qu'elle a puisées par ses innombrables racines, se trouve à augmenter la teneur en humidité des couches d'air en contact avec elle, et à les refroidir du même coup. Cette action réfrigérante de la forêt que les aéronautes ont, à plusieurs reprises, observée alors qu'ils volaient au-dessus de massifs importants, détermine la vapeur d'eau de l'atmosphère à se résoudre en pluies. Des expériences, faites en divers pays, ont du reste établi que la hauteur des pluies est en forêt de 12% supérieure à ce qu'elle est hors de la forêt. Cela ne veut pas nécessairement dire que dans les régions forestières les précipitations atmosphériques soient continues. Le phénomène des pluies est en effet assez complexe, et les conditions favorables à la condensation de la vapeur d'eau de l'atmosphère ne se réalisent pas toujours. Quoi qu'il en soit, il paraît bien acquis que les pays qui souffrent le plus de sécheresses prolongées, tels la Chine, la Palestine, la Grèce, la Dalmatie, la Sardaigne, la Provence, l'Espagne, la Colombie, le Mexique et quelques Etats de la République voisine, sont précisément ceux où les forêts ont été le plus inconsiderément ruinées, alors qu'à Porto-Rico, à la Jamaïque et en Egypte, on attribue le phénomène de la renaissance des pluies aux plantations qu'on y fit. C'est bien le cas de répéter avec Charles Maurras que "la vraie terre est fille de l'homme".

Notons, en passant, que les pluies non seulement fournissent aux plantes, soit directement, soit indirectement, une grande partie des éléments nutritifs dont elles ont besoin, mais qu'elles nourrissent les ruisseaux où les troupeaux viennent s'abreuver, et que par infiltration elles vont alimenter les puits.

Elles jouent donc dans la distribution des végétaux, des animaux et des peuples à la surface de la terre un rôle essentiel. Aussi, un géographe éminent, Brunhes, a-t-il pu écrire que "tout Etat et même toute installation est l'amalgame d'un peu d'humanité, d'un peu de sol et d'un peu d'eau".

*La forêt et le régime des eaux courantes.*

Le rôle vital que nous venons de lui attribuer, l'eau ne l'exerce pas seulement à l'état de pluies saturant le sol pour nourrir les plantes et les arbres nécessaires à l'existence de l'homme et susceptibles de s'adapter à ses exigences multiples. Sous forme de ruisseaux, de rivières et de fleuves, elle a en effet, une très large part à la prospérité industrielle et commerciale d'un pays.

C'est sur les bords des rivières, ces "chemins qui marchent", que l'homme a établi ses comptoirs, fondé ses villes, et jeté les semences produites par le sol de la mère patrie. L'eau qui marche, aujourd'hui plus qu'autrefois, facilite les échanges de commerce, et réunit plus étroitement les pays et les peuples qu'elle paraît séparer. L'eau, canalisée par l'industrie humaine, pour des fins d'irrigation, crée dans certaines régions la fertilité; soumise au joug de la turbine et de la dynamo, elle moule la farine, carde les laines, crée la lumière, fait subir à la matière première des métamorphoses aussi merveilleuses que celles dues aux baguettes des fées, arrache au sol, d'où elle jaillit, toutes les richesses minérales qui y sont enfouies et, telle une pierre philosophale, les transforme en métaux précieux.

La forêt, qui sollicite les pluies à se produire, assure la naissance et l'existence des nombreux ruisselets qui viennent nourrir les rivières et les fleuves. Comme dit André Theuriot,

Sans se lasser, elle produit  
La petite source et le fleuve.

Tant que vivent les sources, les fleuves ne meurent pas. Elles vivent si les eaux de pluie ne sont pas, aussitôt après leur chute, subtilisées par l'évaporation ou totalement utilisées par les végétaux en croissance, si elles peuvent en assez grande quantité s'infiltrer dans le sol. Si la forêt est capable de diminuer l'évaporation, elle contribuera à augmenter la proportion des eaux d'infiltration. C'est ce qui a lieu; on affirme même que l'infiltration dans les sols boisés est de 12,8% supérieure à ce qu'elle est dans les terrains dénudés.

Voici comment se produit ce phénomène. La forêt, par toutes ses cimes tamisant les rayons du soleil et en diminuant l'ardeur, permet aux eaux de pluies de se soustraire partiellement à l'évaporation. Celles-ci, d'autre part, retenues par la couverture morte, le tapis de mousses et l'humus, constituent des réserves importantes, toujours en communication, par des canaux souterrains innombrables et capillaires, avec les ruisseaux, les lacs et les rivières. Le sol de la forêt, moins battu et conséquemment moins tassé que le sol nu par les pluies, se laisse plus facilement pénétrer par elles. L'infiltration se fait lentement, à cause de la petitesse des espaces lacunaires et de l'espèce d'attraction qu'exercent sur les molécules d'eau les particules terreuses.

Aussi, les sources dans les pays boisés conserveront-elles plus longtemps que dans les régions dénudées leur activité, et les ruisseaux auront-ils un écoulement plus constant et plus régulier. La forêt se trouve donc à avoir sur le régime des eaux une action régularisatrice analogue à celle des marécages, des lacs et des glaciers.

Là où cette action se manifeste de plus évidente façon, c'est dans les pays où les précipitations atmosphériques se font, pendant toute une saison, sous forme de neige. La forêt, surtout celle qui est composée de résineux, en protégeant ces neiges contre une insolation printanière intense, en ralentit la fonte. Elle permet au sol, tapissé de mousses et de feuilles mortes, d'absorber une forte proportion des eaux de fonte, et assure, pour l'été, aux sources une activité constante, dont profitent et les ruisseaux et les rivières.

Dans les pays de montagnes, la présence de la forêt pour le maintien des sources est non seulement utile, mais nécessaire. En effet, sur les pentes dénudées et dont le sol a été tassé, les eaux de pluie et de fonte ruissellent superficiellement, sans profit durable pour les rivières.

Nous nous sommes efforcé de montrer que la présence des forêts, en empêchant les pluies de s'évaporer dans une trop grande proportion et les neiges accumulées de fondre trop rapidement, en permettant à une plus grande quantité d'eau de s'infiltrer lentement dans le sol, pour y constituer comme un réservoir d'alimentation, assurait aux sources et par celles-ci aux ruisseaux et aux rivières, leur pérennité.

Les constatations que nous fîmes, au cours d'un voyage de reconnaissance dans le bassin de la rivière Bostonnais, en juillet 1907, trouveraient peut-être ici leur place, n'étant pas, croyons-nous, sans quelque renseignement. Donc, au printemps de cette même année, un violent incendie avait, sur un parcours de quelque six milles, dévasté la forêt qui couvrait les pentes de la vallée de la Bostonnais, ne laissant intacts que des peuplements de résineux peu étendus, qui s'étaient développés sur des sols très mouilleux. Autour de ces taches éparses de verdure, c'était comme une immense forêt de troncs calcinés, aux branches noircies, écourtées et sans souplesse, debout sur un sol, où le roc granitique ici et là affleurerait et que recouvrait une mince couche de cendres: paysage d'une aussi désespérante mélancolie que les côtes du Morbihan, où s'alignent, informes et rigides, des menhirs nombreux.

La plupart des ruisseaux qui, autrefois, bruisaient sans trêve sous la forêt verdoyante, s'étaient tus, et au fond de quelques lacs, dont un d'une superficie de cinq acres, les eaux stagnaient, incapables, à cause de leur abaissement de niveau, de s'écouler par la voie naturelle qu'elles s'étaient jadis creusée.

Dans une région voisine, où l'incendie ne s'était pas développé, les ruisseaux continuaient de couler sous la protection des cimes vertes, et les lacs les plus petits d'épandre leurs eaux par dessus leurs barrages naturels.

Si l'on veut bien noter que les deux régions auxquelles se sont limitées mes observations étaient absolument semblables sous le rapport de la topographie, comme de la nature minéralogique du sol et des conditions climatiques, et qu'elles ne différaient entre elles que par leur taux de boisement, on ne peut s'empêcher de voir que la présence de la forêt assure aux cours d'eau leur existence et leur activité.

Lorsqu'ils chassent, pour ainsi parler, la forêt des monts, le pâturage et l'agriculture, on l'a constaté souventes fois, finissent par avoir, au point de vue du régime des eaux courantes, une influence aussi désastreuse que celle de la destruction par l'incendie d'un massif boisé.

Cette vérité est mise en lumière par l'histoire et les relations de voyages. En Grèce, les ruisseaux, qui prenaient leurs sources sous les bosquets sacrés, dans des monts aux appellations harmonieuses et aux lignes pures, n'ont plus d'autre vie que celle qui, dans des vers immortels, leur a été communiquée par les poètes. De ce pays on pourrait dire qu'il n'a conservé que ce que l'homme se trouvait impuissant à lui faire perdre : l'azur de sa mer et ses gracieux contours projetés contre un ciel toujours lumineux.

Un géographe éminent, Elisée Reclus, raconte quelque part l'histoire assez plaisante de certain ruisseau d'Espagne qui autrefois vivait dans un coin de la province d'Aragon et dont la mort, à la suite d'un déboisement intense, oblige les paysans, établis sur ses bords, à remplacer dans la fabrication du mortier l'eau par le vin.

Dans la Colombie, rapporte Becquerel, près du village de Dubaté, deux lacs existaient dont les eaux se sont graduellement vaporisées à mesure que la forêt reculait, à tel point qu'on a pu étendre les cultures jusqu'en leur fond.

"On ne saurait, écrivait Blanqui, se faire une idée exacte des gorges provençales, où il n'existe plus un bocage assez grand pour abriter un oiseau, où le voyageur ne rencontre, au sein de l'été, que quelques rares touffes de lavande desséchées, où toutes les sources sont tarées, et où règne un silence que trouble à peine le bourdonnement des insectes." Vous conviendrez que, pour vivre dans un pays tel que celui dont Blanqui vient de nous faire la peinture, ce n'est pas trop d'avoir les doubles muscles et l'humeur joviale de Tartarin.

Si les sources, les ruisseaux et les lacs ne se sont pas toujours tarés à la suite de la disparition d'importants massifs boisés, toujours du moins leur débit s'est trouvé diminué et leur niveau abaissé. Nous n'en voulons donner que quelques exemples, qui ne sont pas parmi les moins faits, croyons-nous, pour plaire et convaincre.

La forêt de Versailles, aux troncs séculaires, hauts et forts, peuplée de déesses et de dieux comme un antique bois sacré, est, certains dimanches ensoleillés d'été, merveilleusement belle de toutes les "grandes eaux" qui de ses multiples fontaines, si gracieuses et si variées de contours, jaillissent en gerbes frémissantes.

Au temps où les rois vivaient à Versailles, entourés de la plus spirituelle comme de la plus belle cour d'Europe, ces fontaines étaient si abondamment et si régulièrement pourvues d'eau qu'elles pouvaient, pendant un jour entier, jouer sans trêve. Ce spectacle féerique que l'œil ne peut se lasser de contempler, les fontaines de Versailles ne le donnent plus de nos jours que pendant une heure. Encore faut-il qu'on ait laissé, une journée entière, se remplir leurs vastes réservoirs d'alimentation. La Loire, la plus plaisante à voir des rivières de France, n'a pu, comme les vieux châteaux qui se dressent sur ses bords, résister à ce qu'on est convenu d'appeler le progrès de la civilisation. Navigable autrefois jusqu'à Orléans, elle ne l'est plus en amont de Saumur. C'est une rivière déchue de sa splendeur, et sa déchéance semble avoir eu comme point de départ celle de la monarchie. Les seigneurs et les grandes dames, quand ils s'y promenaient en galiotes, dans ses eaux paisibles, claires et profondes se plaisaient à mirer leurs perruques poudrées. La Loire qui, sous Louis XIV, avait saisi au passage ces images toutes gracieuses et d'un contour infiniment délicat, devait, un siècle plus tard, dans ses ondes troublées par les bateaux à fond mobile et les corps des aristocrates qu'elle roulait, reproduire un instant le profil sans élégance d'un Carrier. C'était à cette époque où, comme disait Chateaubriand, "l'on en voulait même à la noblesse des chênes." On pense bien que la forêt qui, sur les vastes domaines de l'aristocratie, s'était développée en liberté, et dont l'existence rappelait aux républicains les plus "sincères", les chasses royales, ne pouvait être respectée, en ces jours où le respect n'était qu'un vain mot. Elle fut, s'il faut en croire certains auteurs, le théâtre de déprédations aussi nombreuses qu'inexcusables. Pour ainsi parler, on libéra la Loire, comme on le fit d'ailleurs pour plusieurs autres rivières, du joug des forêts qui pesait à ses sources. En la libérant, on fit moins qu'améliorer sa condition, puisqu'elle est maintenant une rivière où les terres et les débris minéralogiques de toutes sortes, amenés par ses grandes eaux, forment des masses extrêmement mobiles et qui rendent la navigation difficile, même en aval de Nantes.

Dans l'Europe centrale, cinq importantes rivières, le Rhin, l'Elbe, l'Oder, la Vistule et le Danube, ont vu, à la suite de la déforestation partielle des monts d'où elles sourdent, leur niveau s'abaisser et leur volume diminuer à tel point que des travaux de creusage et d'éclusement sont devenus nécessaires pour y rendre la navigation possible pendant toute l'année.

Sur les cartes militaires russes, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la rivière Tiligoul était représentée par une ligne bleue continue depuis les environs de Balta jusqu'à la mer Noire. Elle était alors tenue pour importante, étant d'ailleurs capable d'activer les quelque 50 moulins de toutes sortes qu'on avait élevés sur ses bords. Elle n'apparaît plus sur les atlas que comme un mince filet s'épanouissant à quelque distance de la mer en un minuscule lac, qui n'a point de décharge. La Tiligoul est maintenant, si l'on peut dire, une rivière paresseuse qui vient mourir

contre un isthme, qu'elle a elle-même construit avec les terres de toutes sortes que ses eaux ruisselantes enlevaient aux pentes dénudées, et sur lequel passe, aujourd'hui, la route de Nicolaïev à Odessa. Ajoutons que les moulins, si actifs alors qu'elle était toute énergie, tombent en ruines maintenant qu'elle coule mollement.

On ne compte plus, dans le bassin de la Méditerranée, depuis l'Asie Mineure jusqu'en Espagne, les rivières qui, cessant partiellement ou totalement d'être flottables et navigables, parce que la forêt n'était plus là pour leur assurer un approvisionnement suffisant et régulier des eaux pluviales, ne participent en aucune façon au développement matériel des pays qu'elles traversent.

Ici même, dans la province de Québec, plusieurs rivières, comme le Saint-Maurice, la Chaudière, le Saint-François et la rivière du Sud, ne doivent de conserver leur importance, l'une au point de vue de la navigation, toutes au point de vue du flottage des bois, qu'aux draguages répétés qu'on y a faits, et aux écluses nombreuses dont on a coupé leur cours, et cela, depuis que l'agriculture et le pâturage ont pris, sur les pentes et les sommets, la place qu'aurait dû garder la forêt.

Encore faut-il dire que, malgré ces travaux de creusage et de barrage, toujours fort coûteux, la navigation ne cesse pas d'être intermittente sur le Saint-Maurice, entre les Grandes-Piles et la Tuque, et que sur les autres rivières les billes qui viennent de la forêt continuent de s'attarder, très nombreuses, au cours du flottage, jusqu'à l'époque des crues.

Si l'on a pu dire que la navigabilité des rivières et leur aptitude à servir au flottage des bois sont intimement liées à leur régularité de régime, n'est-on pas fondé à affirmer que la valeur et l'utilité des chutes d'eau se mesurent à leur uniformité de débit ?

#### *La forêt et les chutes d'eau.*

A part l'uniformité de débit, d'autres facteurs, qu'il ne nous appartient pas d'analyser, contribuent à faire, au point de vue industriel, la valeur des chutes d'eau. Celles-ci, cependant, ne peuvent véritablement se plier à toutes les exigences de l'industrie que si elles sont capables de soutenir, de maintenir leur puissance de travail.

La régularité de débit des chutes d'eau est si nécessaire à l'industrie, on y attache une telle importance que pour l'obtenir on ne recule pas devant l'exécution de travaux considérables pour l'aménagement des cours d'eau. On construit des barrages, on établit des réservoirs compensateurs. Les barrages que le gouvernement a fait construire sur le parcours de quelques-unes de nos principales rivières sont, comme l'on sait, destinés non seulement à augmenter le rendement des chutes d'eau, mais encore à uniformiser leur débit.

En l'espèce, les travaux de l'homme complètent l'œuvre de la nature. Il est des cas, cependant, où ils remplissent le rôle que la nature s'est trouvée impuissante à remplir.

La nature a ménagé des glaciers ou des forêts à la tête des cours d'eau et, sur leur parcours, des lacs qui atténuent et raréfient les variations de débit. Les glaciers, les lacs et les forêts servent donc, en quelque sorte, à régulariser le régime des chutes et des cours d'eau. A ce point de vue, il semblerait que l'influence des forêts soit plus efficace que celle des glaciers et des lacs.

Comme on l'a vu déjà, la forêt, en interceptant, grâce à son couvert, les rayons du soleil, permet aux eaux de pluie et de fonte de s'infiltrer lentement dans le sol et d'y constituer des réserves importantes au profit des rivières, des réserves dont la dépense se trouve réglée par la lenteur même de l'infiltration, des réserves dont la durée ne se trouve pas aussi sûrement et aussi immédiatement compromise par l'évaporation que les réserves accumulées dans les bassins lacustres.

Aussi bien, doit-on s'attendre à trouver dans les pays couverts de forêts des chutes d'eau capables d'un travail et d'un rendement soutenus, et dans les pays déboisés, tout particulièrement là où les glaciers et les lacs n'existent pas, une énergie hydraulique impuissante à se plier aux exigences constantes de l'industrie.

Le déboisement, en diminuant leur volume, en abaissant leur niveau, a réduit partout la puissance de travail des cours d'eau. Dans un congrès de géographie tenu en France en 1903, M. Guénot affirmait que la déforestation avait fait perdre à l'industrie les trois quarts de la houille blanche qui aurait pu être utilisée. D'autre part, on estime que les défrichements intensifs opérés dans les parties montagneuses des Etats du sud de la République voisine ont déprécié de 40% les possibilités des chutes d'eau. Ici même, au pays, on ne saurait se faire une idée des dépréciations que l'énergie hydraulique a subies du fait de la destruction, à la tête des cours d'eau, d'importants massifs forestiers. Comme conséquence de ces dépréciations, les propriétaires d'usines aménagées pour l'utilisation des forces hydrauliques se sont vus dans l'obligation, à certaines époques de l'année, soit de fermer leurs usines, soit de substituer la bouilloire à la turbine, soit de construire des réservoirs compensateurs et de multiplier les barrages.

Rappelons que la substitution de la bouilloire à la turbine comporte un aménagement nouveau des usines, une mise de capitaux plus considérable. Comme la construction de réservoirs compensateurs et l'établissement de barrages, elle ne va pas sans augmenter de façon sensible le prix de revient du cheval-vapeur. Les dépenses que ces travaux ou ces substitutions entraînent ne sont pas du reste de celles que peuvent faire tous les propriétaires d'usines. La diminution du débit de certains cours d'eau aura, ici comme ailleurs, tué la petite industrie impuissante, en raison de sa pauvreté, à se plier aux exigences nouvelles et coûteuses que le progrès a fait naître. L'histoire se répète de l'humble et harmonieux

rouet devenu oisif et silencieux à côté de l'immense filature remplie du bruit assourdissant de ses nombreuses machines.

La grande et la petite industrie peuvent vivre à côté l'une de l'autre et travailler à la prospérité du pays, si la houille blanche et la houille verte, dont elles dépendent, restent des richesses capables de se refaire à mesure qu'elles s'épuisent, si la houille blanche et la houille verte ont, pour veiller à leur perpétuelle jeunesse, la forêt des monts.

Nous avons insisté sur ce fait que, pour assurer le bon fonctionnement des usines hydro-électriques, il était essentiel que les chutes d'eau, dont elles dépendent, eussent un débit régulièrement soutenu. Il s'agit, bien entendu, d'une régularité relative. En effet, le rendement des chutes hydrauliques subit l'influence de facteurs météorologiques dont l'action capricieuse échappe en quelque sorte à tout contrôle. Il se trouve conséquemment exposé à des variations qui ne correspondent jamais ou presque jamais aux variations de la demande. Ce qu'il faut retenir, c'est que les variations de débit et d'énergie sont moins amples, moins fréquentes et moins subites dans les rivières dont le bassin est boisé, que dans celles qui sourdent de massifs montagneux dénudés. Pour tout dire, et en peu de mots, la présence de la forêt aux sources d'une rivière n'en supprime pas les variations de débit, mais les atténue.

#### *La forêt et les crues.*

De toutes les variations de débit, celles qui se manifestent sous la forme de crues ont des effets beaucoup plus désastreux que l'abaissement anormal du niveau des eaux. En effet, dans le premier cas, il y a destruction, dans le second empêchement de produire.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de ces crues qui, à l'instar de celles du Nil, sont bienfaisantes et créatrices de prospérité, mais de celles qui, partout où elles se produisent, donnent lieu à des spectacles comparables à celui que décrit Bossuet, dans son sermon sur la mort: "Déjà tout commence à s'effacer, les jardins moins fleuris, les fleurs moins brillantes, leurs couleurs moins vives, les prairies moins riantes, les eaux moins claires; tout se ternit, tout s'efface."

Elle font cependant plus que diminuer ce qui constitue la beauté d'un paysage, elles détruisent ce par quoi le paysage est véritablement utile. Dans les campagnes, elles affouillent les labours et ravissent au sol les semences qu'il tenait cachées.

Et pluvia urgenti sata læta boumque labores.

Diluit.

(Virgile, *les Georgiques.*)

Dans les villages et dans les villes qu'elles transforment momentanément en des Venise sans beauté, en des Venise à qui manquent les pigeons de la place

Saint-Marc, le campanile, le palais des doges, le pont des Soupirs et les gondoles, elles maculent tout de leurs ondes boueuses. Elles violent les demeures des vivants et des morts, font chanceler les ponts sur leurs piliers, envahissent les usines dont elles immobilisent les machines, ravinent les routes, dénivellent et désorganisent les voies ferrées, "*et divites dimittunt inanes*". Tant qu'elles durent, "tout se ternit, tout s'efface". Aussi bien, les dommages qu'elles causent aux services d'utilité publique, au commerce, à l'industrie et à l'agriculture d'un pays, sont-ils toujours très considérables. En France, on estime qu'en trois crues, la propriété subit pour 42 millions de dollars de dommages, alors qu'aux Etats-Unis, la seule crue de 1908 détruisait pour près de 238 millions de biens de toute nature.

Un certain personnage d'une comédie d'Alfred Capus, ayant à expliquer le phénomène des crues en France, s'y prenait de cette façon: "Le centre de la France va en pente, oui il va en pente et dès qu'arrive la saison des pluies, les fleuves grossissent."

C'est là une explication fort ingénieuse, mais à laquelle on ne peut se tenir. Si les fleuves grossissent à la suite des pluies abondantes, celles-ci ne leur donnent pas toujours une allure désastreuse, elles ne les font pas toujours sortir de leurs lits.

Les pluies ou les eaux d'une fonte, si elles sont abondantes et coulent sur des surfaces dénudées, sur des surfaces où rien ne s'oppose à leur ruissellement, sur des surfaces qui les sollicitent à ruisseler rapidement et qui ne font rien pour les capter, il est bien sûr qu'elles se précipitent avec une grande rapidité et une grande énergie vers le fond de la vallée. Si celle-ci est trop étroite ou trop peu profonde pour recevoir toutes ces eaux de ruissellement qui lui arrivent à grande allure, si elle ne peut les évacuer aussi rapidement qu'elle les reçoit, la crue se produit. Où l'on voit que la crue résulte non seulement de l'intensité, de l'abondance et de la rapidité de ruissellement des eaux de pluie ou de fonte, mais encore de l'impuissance où se trouve le lit de la rivière à évacuer les eaux que le ruissellement y déverse. Une rivière qui coule dans un pays déboisé a un lit qui jamais ne sied au volume d'eau qui s'y écoule, un lit caractérisé par la présence de débris minéralogiques de toutes sortes arrachés par les eaux de ruissellement aux pentes voisines. Elle devient, suivant la très heureuse expression de Reclus, une rivière de pierres. Elle s'enrichit aux dépens de la montagne, mais c'est une richesse qui ne lui est d'aucun profit. En effet, les roches, les pierres, les graviers et les sables qui lui sont apportés forment dans son lit, là où elle s'étend le plus paresseusement, des saillies, des barrages, qui nuisent à sa navigabilité et en font une rivière de destruction plutôt que de production, de ruines plutôt que de prospérité.

Au contraire, une rivière qui coule dans un pays bien boisé n'est pas appelée à recevoir en aussi grande quantité, aussi rapidement, et à une aussi vive allure les eaux de pluie ou de fonte. Celles-ci, en effet, sont comme empêchées de ruis-

seler avec grande énergie par des obstacles nombreux, tels que branches, brindilles, fûts tombés, mousses qui recouvrent le parterre de la forêt. Perdant ainsi une partie de leur force vive, elles sont impuissantes à désagréger le sol, à raviner les pentes à la surface desquelles elles coulent. Leur impuissance ne vient pas uniquement de cette perte de force vive, mais encore des résistances que le sol boisé oppose à se laisser affouiller et désagréger. La forêt, grâce à ses multiples racines développées en tous sens, grâce à son humus, à ses mousses et à ses feuilles mortes, assure au sol des pentes une grande stabilité, le protège, si l'on peut dire, contre l'action érosive de l'eau.

D'autre part, les eaux de pluie et de fonte empêchées de ruisseler à une vive allure, peuvent plus facilement être captées par le sol, sur lequel elles glissent plutôt paresseusement. Nous avons déjà suffisamment insisté sur ce phénomène d'infiltration pour que nous n'ayons pas à y revenir. Si nous en parlons, c'est pour montrer qu'en pays boisé, les eaux de ruissellement sont non seulement moins rapides, mais moins abondantes de tout ce qu'elles perdent par infiltration. Ajoutons qu'une rivière qui coule dans un pays boisé n'empierre pas son lit et conserve son aptitude à évacuer rapidement une plus grande quantité d'eau.

Rien d'étonnant qu'une telle rivière soit moins sujette aux crues que la rivière des régions dénudées, et qu'elle soit pour cela plus capable de jouer dans l'économie d'un pays le rôle pour lequel la Providence l'avait faite et que l'homme lui assigne.

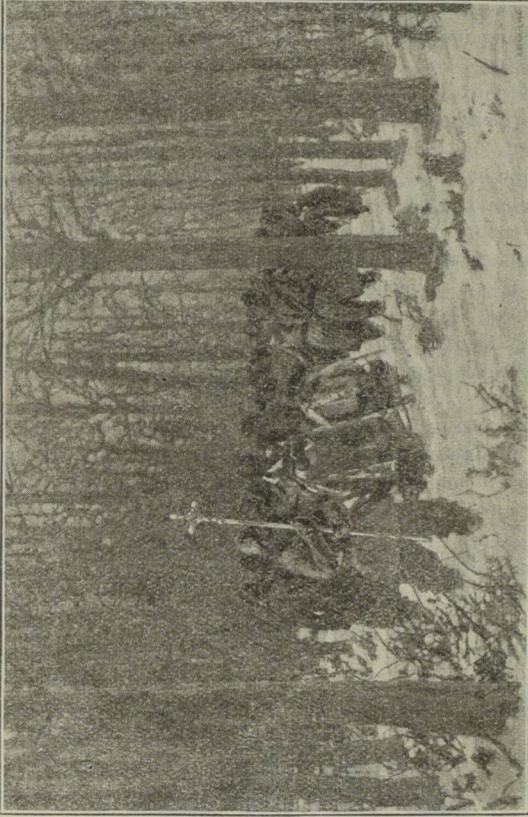
La forêt étant capable de jouer dans l'économie d'un pays, sous des formes aussi variées, le rôle bienfaisant et utile que je me suis efforcé d'analyser, on comprendra que si elle devait mourir, ce serait, comme dit André Theuriot,

.... l'heure

Suprême du vieux monde en deuil.



## LA BENEDICTION DES ERABLES



Le *Terroir* a déjà donné la reproduction de la "Bénédiction des Erables" de Suzor Côté, mais l'original de cette magnifique poésie du maître canadien ayant été acheté, ces jours derniers, par le gouvernement de Québec, nous croyons que nos lecteurs en apprécieront encore la reproduction dans notre revue.

## TROP COURT DE TOUÉE

par ERNEST CHOUINARD

Vers le milieu du siècle dernier, le service du pilotage à l'entrée du Saint-Laurent n'était pas syndiqué comme nous le trouvons aujourd'hui. Était pilote qui voulait bien le devenir et se soumettre pour cela à rude épreuve. Avait-on quelque habitude des choses de la marine, le goût des courses sur mer : il suffisait de s'entendre avec un pilote breveté, *branché*, comme on disait alors,—et l'on était apprenti-pilote. Il ne restait qu'à accompagner et servir son patron pendant quelques années, à parcourir le fleuve du haut en bas et du bas en haut jusqu'à Québec, à traverser quatre ou cinq fois l'Atlantique en gabier, et, l'hiver, à étudier, à apprendre par cœur, afin de pouvoir les réciter en anglais sans broncher et sans y rien comprendre, les *bearings*, ou relèvements hydrographiques du Saint-Laurent.

Cependant, entendons-nous bien tout de suite. Ce pilote n'était pas l'officier de marine à qui il incombe à bord du navire, "de prendre la hauteur des astres, en déduire la latitude, les angles horaires, les azimuts". Eh ! non.—Qu'est-ce que tout cela aurait pu leur faire à nos pilotes, non hauturiers, mais lamaneurs, chargés seulement de conduire du golfe à Québec, ou de Québec au golfe, entre deux rives pas toujours nettement découpées, au milieu d'une double litanie de caps parfois cachés dans la brume, et à travers une jonchée d'îles et d'ilots aux abords malsains, les bâtiments de haut bord ou de quelque tonnage ? Ne leur suffisait-il pas de connaître ces faits géographiques locaux, comme de savoir sans méprise si, à telle heure, à tel point de la marée, un vaisseau de tel tirant d'eau pouvait risquer de sauter par dessus la batture de l'Île-aux-Lièvres ou la Pointe de Saint-Vallier ?

Le service de l'apprenti auprès de son patron entraînait pour lui une autre obligation, parfois très-grave celle-là. C'était de prendre soin de la chaloupe du pilote. Car avant la corporation et le tour de rôle, chaque pilote avait sa chaloupe avec laquelle il s'en allait offrir ses services aux vaisseaux marchands qui cherchaient l'entrée du port de Québec. Ces pilotes allaient individuellement et au premier rendu aborder les vaisseaux soumis à la loi du pilotage, et luttaient entre eux d'adresse et d'audace pour courir sus à la voile en vue.

Ah ! oui, la chaloupe du pilote, elle avait son grand rôle à jouer dans la vie et les succès professionnels de son maître.

Était-elle solide, bien arrimée, bonne *marcheuse* ? Elle allait relancer le client bien en aval de la station actuelle du pilotage, et jusque dans les eaux de l'Île d'Anticosti. Et si, le plus souvent, le capitaine du vaisseau à conduire était de bonne composition, et permettait au pilote d'accrocher sa chaloupe à la toue, il arrivait aussi qu'un chien de mer, maître du bord, fatigué du pain de marine ou d'alcools trop riches, ne voulait pas entendre raison et eut envoyé à tous les diables chaloupe et pilote, si celui-ci n'avait trouvé quelque moyen de se séparer de son embarcation. C'est alors que la bravoure, l'endurance, et les premières notions de l'apprenti sur la navigation trouvaient leur importance dans les bonnes grâces et les intérêts du patron. On partait chacun de son côté, à la grâce de Dieu et du bon vent, pour gagner le port, l'un en côtoyant dans les petites eaux des rivages et des battures, l'autre en suivant les grands courants du chenal.

La chaloupe du pilote, non pontée, avait tout au plus des coursives le long du plat-bord, et, entre deux mâts volants, une boîte qui servait de rouf où l'équipage trouvait un abri durant les nuits d'escale. Une litière de paille entre les maîtresses varangues, d'épaisses couvertures de laine, quelques ustensiles de cuisine étaient à peu près tout ce qui meublait ce réduit, où l'on n'entrait guère, du reste, que pour dormir.

Pour voilure, un simple foc, deux brigantines avec une troisième plus petite en artimon, et telle était la chaloupe du pilote.

Jean Langlois et Charles Roberge, le premier, pilote breveté, l'autre, apprenti de quatrième année, tous deux de l'île d'Orléans, tous deux dans la vigueur de l'âge, n'ayant pas encore atteint leur trentième année, après avoir fait la station du Bic, s'étaient laissé drosser, pendant une nuit pleine d'étoiles et par une fraîche brise de l'ouest, jusqu'à la hauteur des Îles de Bersimis, au nord. Au matin, nulle voile n'apparaissant à l'horizon, ils mirent le cap sur un îlot pour y descendre s'y reposer, à pieds fermes, des bercements de la houle, et surtout y faire cuire quelque viande, dans leur marmite incommodément installée d'ordinaire au milieu de la cuvette de l'embarcation.

C'était un îlot tout à fait nu, dépourvu de toute végétation, recouvert d'une épaisse couche de guano, survolé par une nuée d'oiseaux aquatiques de tout plumage. Deux ou trois arpents de chenal seulement le séparaient de la rive nord; mais dans ce passage s'engageait un courant très rapide.

On jette le grappin à mer basse; on débarque les ustensiles, et bientôt une flambée de petits bois secs, trouvés tout à point dans les relais, s'élève joyeuse et pétillante entre deux crans. Il y fait bon, et le temps passe en cette matinée pleine de soleil et de senteurs marines.

Mais, pendant qu'on réfectionne et qu'on devise, la marée sournoise a monté, là derrière cette pointe où l'on ne voit point la chaloupe. Et la chaloupe, dont la touée était trop courte, depuis un quart d'heure a levé tout doucement son grappin qu'elle traîne maintenant dans le courant rapide, comme une cavale emballée, rênes flottantes au cou.

Hélas! cette embarcation qui dérive et s'enfuit, n'est-ce pas leur vie qu'elle emporte impitoyablement au fil de l'eau?

Seuls, sans abri, bientôt sans feu, sans vivres et sans eau, que deviendront-ils, incapables, l'un et l'autre, de nager et de traverser le petit chenal qui les sépare de la rive?

Ce foyer qu'ils activent, sur lequel ils entassent algues mortes et varechs desséchés, pour qu'il s'en échappe une fumée plus épaisse qui signale au loin leur détresse, il est trop près de la rive, qui se confond avec l'îlot lui-même, et là-bas, dans

le grand chenal, où l'on bouline et l'on chante, se doutera-t-on jamais que cette fumée-là n'est pas celle d'un abatis ou d'un camp sur terre ferme ? Aussi, les voiles passent-elles sans s'amener, sans autrement barbeyer que pour les virages.

Et la journée s'écoule dans ces alternatives d'appels et d'espoirs déçus.

La nuit peut-être, la flambée sera plus apparente, plus insolite aussi ; on viendra peut-être, conduit par la bonne Providence des naufragés ardemment invoquée !

Mais, non ! la nuit a passé sous le scintillement froid des étoiles, sans autre bruit sur les eaux que celui des ébats du pourceau de mer ou la rumeur dolente du flot et du jasant accoutumés.

Ah ! elle fut bien triste la réfection que les deux marins s'étaient pourtant promise si joyeuse ! Leur pot-au-feu, il a fallu, dès le premier jour, le rationner. Puis, les jours et les nuits se sont déjà succédé plusieurs fois sans apporter d'autre changement à leur misère qu'un dénûment final. Plus rien à manger, plus rien à boire dans le creux des rochers où s'est épuisée la réserve d'eau douce tombée du ciel. Le varech dont ils se chargent l'estomac, il brûle maintenant la gorge ; le guano que l'horrible faim leur a mis dans la bouche, il répugne à tout leur être et leur laisse au cœur des nausées mortelles.

A la cinquième aurore pourtant, Sainte-Anne, la bonne patronne des marins en péril, qu'ils avaient particulièrement invoquée, depuis la veille, dans des prières et des vœux ardents, fit luire à leurs yeux un rayon d'espérance. Sur le rivage, un tronc de bouleau était venu atterrir durant la nuit. S'en saisir, le morceler en trois billes à grands coups de hache, en faire un radeau, leur valut déjà un regain de vie. Ils allaient traverser cette passe qui les retenait captifs. Ils étaient sauvés.

Mais, non ! Pas encore ! Ce radeau ne flottait que pour un seul d'entre eux..... Il fallait se séparer..... Pour l'un, c'était déjà mourir.....

Jean Langlois et Charles Roberge s'aimaient comme deux frères. Dans cette aventure, le péril commun leur avait encore mis au cœur des attaches plus infrangibles ; mais l'épuisement,

la torture de la faim, de la soif, la passion de vivre, allaient-ils, en cet instant suprême, en ce macabre isolement, sous l'œil seul de Dieu et les protestations de leur âme, étouffer chez l'un et l'autre la généreuse inspiration de l'amitié?

—Tirons à la courte paille, dit Jean, et celui de nous deux qui gagnera, partira.

Et Jean lui-même fut le favorisé du sort.....

Puis, il était le plus faible des deux.....

Charles Roberge, plus robuste, plus grand, s'aperçut avec horreur qu'il surgissait de ses veines encore remplies d'un sang trop chaud, de son cœur navré au souvenir des siens, du fond de sa conscience momentanément enténébrée, quelque chose comme un mouvement rageur, un compromis criminel, une pensée diabolique qui tendait à le jeter sur son maître et son ami, à porter ses mains nerveuses à cette gorge, râlant déjà la mort, et d'une énergique étreinte à lui ravir le droit acquis par le sort de s'en aller seul!

Non ! pourtant, non ! Il ne voudra jamais cela. Il ne veut plus même regarder son compagnon. Les mains brusquement portées sur les yeux, pour ne plus l'apercevoir, pour chasser l'odieuse tentation, il lui crie seulement de toute sa force :—

—“ Jean ! pour l'amour de Dieu, va-t-en ! Ne me regarde pas ; oui, va-t-en au plus vite, parce que je ne sais pas ce qu'il pourrait arriver ; mais ne m'oublie pas ici, Jean !

Jean Langlois traversa le petit chenal sans encombre. Sur la terre ferme, il s'orienta pour pouvoir atteindre au plus vite quelque habitation qu'il ne devait trouver néanmoins qu'à des milles et des milles de distance. Malgré sa fatigue et sa grande faiblesse, il n'aurait pas voulu s'arrêter qu'il n'eût rencontré quelqu'un, aperçu quelque vestige humain ; mangeant de toutes les baies et de tous les petits fruits qu'il trouvait sous sa main. Les ténèbres de la nuit seulement interrompirent sa course pendant quelques heures, au cours desquelles affluèrent à son esprit, plus vives et plus lancinantes, des inquiétudes mêlées de regrets sur le sort de son compagnon abandonné.

Le lendemain matin, il se remit en route et rencontra par bonheur un sauvage qui lui donna un morceau de pain, en se

laissant traduire et expliquer, par des gestes autant que par des cris expressifs, qu'il y avait sur un îlot un être humain en agonie ! Le coureur des bois et des grèves se montra généreux. Il conduisit Jean Langlois à la cache de son canot d'écorce, et bientôt, sous ses vigoureux coups d'aviron, l'îlot de malheur fut rallié.

Rien n'y accusait plus la présence de Charles Roberge. La légère pirogue fit rapidement le tour des crans. Rien nulle part ! Il fallait voir de plus près. Mettant pied à terre, d'une voix angoissée, le pilote appela ;—“ Charles ! où es-tu ? ”

A cet appel d'une voix humaine, comme d'une fosse au linceul de goémon, creusée dans le rocher, un spectre se dressa de toute sa taille pour retomber tout aussitôt inerte et sans voix. Mais il n'était encore qu'évanoui. De s'être entendu appeler l'avait arrêté de mourir !

Les soins de l'amitié fidèle et le moyen de salut maintenant assuré complétèrent le sauvetage obtenu de la Providence par la patronne des naufragés.

ERNEST CHOUINARD





## POUR LES BEAUX-ARTS

Les amis des Beaux-Arts ont applaudi des deux mains à l'excellente nouvelle annoncée récemment par le premier ministre de la province de Québec.

Après avoir énuméré les merveilleux résultats financiers du fonctionnement de la loi des liqueurs alcooliques, l'honorable M. Taschereau a dit comment le gouvernement entendait dépenser les revenus énormes provenant de la régie de l'alcool. Ainsi le gouvernement affectera une partie de ces revenus à éteindre la dette de la province, une autre à améliorer et à entretenir nos chemins, une autre à aider la colonisation, une autre à encourager l'instruction publique et enfin une autre à favoriser l'enseignement des Beaux-Arts dans notre province.

Deux écoles de Beaux-Arts seront fondées, l'une à Québec, l'autre à Montréal. Telle est la nouvelle annoncée officiellement par le premier ministre. Et la députation a accueilli ce projet par des applaudissements chaleureux.

Un premier ministre qui se serait permis une pareille innovation, il y a vingt ans, se serait exposé à voir renverser son gouvernement. L'honorable M. Taschereau n'a rien à craindre aujourd'hui. Son geste reçoit l'approbation unanime de toute la province.

Il nous fait plaisir de dire que c'est à Québec qu'a pris naissance le projet qui nous est cher. Car nous avons depuis quelque temps une Ecole de Beaux-Arts. Le projet de loi ministériel qui est devant les Chambres ne fera que ratifier un état de choses existant à Québec ; il ne sera nouveau que pour Montréal.

Nous avons depuis longtemps, ici, comme dans la plupart des villes de la province, une école dite "des arts", institution

dirigée par le Conseil des Arts et Manufactures de la province de Québec. Notre école croulait physiquement et périlait moralement, lorsque nous eûmes la bonne fortune de voir arriver parmi nous un artiste plein d'énergie et d'enthousiasme qui la releva, en moins d'un an. C'était le sculpteur français Jean Bailleul, que notre société s'honore de compter au nombre de ses membres. L'élan que M. Bailleul donna à l'enseignement des arts dans cette école fut remarqué par le gouvernement, qui décida logiquement alors de séparer l'enseignement des arts de celui des métiers et de transporter ce dernier à sa place, dans les écoles techniques. Il fallait ensuite agrandir le local de la rue Saint-Joachim et l'améliorer. Cette rénovation fut exécuté, l'été dernier. Nous avons aujourd'hui l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, où plus de trois cents élèves sont inscrits. L'exposition des travaux des élèves, le printemps dernier, fut remarquée avec raison. Celle du printemps prochain devrait produire d'agréables surprises.

Montréal allait manifester de la jalousie. On va faire la même création là-bas.

Et voici que nous apprenons que le gouvernement compte faire pour nos futurs artistes, peintres ou sculpteurs, ce qu'il offre depuis quelques années à nos musiciens. Il va instituer des prix d'Europe, permettant aux meilleurs élèves de nos écoles de Beaux-Arts, d'aller perfectionner leurs études artistiques en Europe.

Notre Société ne saurait laisser passer sous silence un événement de cette importance. Déjà, dans une récente réunion, cette nouvelle a été signalée par une résolution de félicitations à l'adresse du gouvernement. Qu'il nous soit permis de présenter nos congratulations personnelles à l'homme dont le zèle éclairé a permis de donner une telle poussée au mouvement artistique dans notre province. Nous voulons parler de l'honorable L.-A. David, secrétaire de la province de Québec.

ALONZO CINQ-MARS.

## UN CENTENAIRE INTÉRESSANT

Il y a cent ans, 1822, paraissait à Québec, à la Nouvelle Imprimerie, un manuel d'un rare mérite pour l'époque. Ce manuel avait pour titre : *Cours d'Education élémentaire, à l'usage de l'Ecole gratuite établie dans la cité de Québec en 1821*. Dans *l'Enseignement Primaire* de janvier 1922, nous avons fait, au point de vue pédagogique, une analyse détaillée du *Cours d'Education*, et rendu hommage à son auteur, Joseph-François Perrault.

Les lecteurs du *Terroir* aimeront peut-être à connaître le contenu du premier traité de pédagogie publié au Canada. C'est bien, en effet, un petit traité de pédagogie que le *Cours d'Education Elémentaire* de M. Perrault. A la vérité, la majeure partie de ses pages est consacrée à la méthodologie, partie pratique du manuel. Mais l'auteur traite aussi des principes qui sont à la base de l'enseignement : But de l'Etablissement; (1); Devoirs des écoliers; Base de l'enseignement mutuel, Discipline; Bienséances, sont tour à tour traitées dans le *Cours d'Education*.

Dans ce petit ouvrage, très rare aujourd'hui, c'est le mode d'enseignement mutuel que M. Perrault expose avec clarté et méthode. Il y a un siècle, les *écoles mutuelles* avaient de la vogue. Grâce à une organisation ingénieuse où les *moniteurs* (élèves avancés) donnaient l'enseignement à des élèves moins avancés qu'eux, un seul instituteur pouvait diriger une école fréquentée par deux ou trois cents élèves. Evidemment, le mode mutuel n'était qu'un pis aller, dans un temps où les maîtres d'écoles se faisaient rares. Il avait été mis en honneur, dans le Bas-Canada, par la Chambre d'Assemblée elle-même, qui publia dans ses *procédés*, en 1815, "le système amélioré d'Education, par Joseph Lancaster". Ce Lancaster, qui visita

---

(1). *L'Ecole Mutuelle*, fondée à Québec par M. Perrault lui-même, en 1821.

Québec en 1833, était, à cette époque, l'une des célébrités pédagogiques de l'Angleterre.

Sur plus d'un point, l'ouvrage de Perrault est plus clair et plus pratique que celui de Lancaster, l'auteur prétendu de la méthode.

Dans son *Cours d'Education*, Perrault indique plusieurs procédés ingénieux pour apprendre aux jeunes enfants à *prier, lire, écrire et compter*. Nous avons décrit ces procédés dans *l'Enseignement Primaire* : nous y renvoyons le lecteur.

C'est grâce aux écoles gratuites et mutuelles fondées à Québec, il y a un siècle, par ce patriote sincère que fut M. J.-F. Perrault, que des centaines d'enfants pauvres purent acquérir une bonne éducation élémentaire, franchement catholique et absolument française. On sait qu'à cette époque, seules les écoles de l'Institution Royale, protestantes et anglicisantes, recevaient des faveurs du gouvernement. En ouvrant des écoles catholiques et françaises à ses jeunes compatriotes, M. Perrault faisait une œuvre nationale d'un mérite exceptionnel.

Sans l'école gratuite de M. Perrault, jamais le jeune François-Xavier Garneau n'eût pu acquérir cette solide instruction élémentaire, grâce à laquelle il put, dans la suite, faire des études sérieuses et doter sa patrie de ce monument impérissable qui a nom *l'Histoire du Canada*.

M. J.-F. Perrault mérite donc que son nom ne tombe pas dans l'oubli ; c'est pourquoi nous avons cru devoir souligner le centenaire de la publication de son *Cours d'Education élémentaire*.

C.-J. MAGNAN.



# LES "ETUDES"

de Melle MARGUERITE TASCHEREAU

Il en est de certains livres comme de certaines âmes; on les associe instinctivement. Aussi, en lisant ces pages de fine et pénétrante psychologie féminine, le lecteur est-il justifiable de les rapprocher du *Journal* d'Eugénie de Guérin, où, dans maints passages, elle épanche son âme et laisse parler son cœur.

La nature, pour ces âmes poétiques, est "un grand livre ouvert", dont elles interprètent, en s'interrogeant elles-mêmes, les merveilleuses beautés, les profondes harmonies. En effet, elles se ressemblent : par l'élévation et la maturité d'esprit, l'acuité de vision, l'étonnante justesse de leurs impressions jointes à cette intensité de vie intérieure qui en fait toute la valeur morale, en même temps que le mérite littéraire.

C'est encore ce besoin d'épanchement "qui soulage et rend l'âme légère, c'est un faix porté à deux, toute peine qu'on peut dire."

Maintenant, si l'on ouvre le volume des *Etudes*, si artistement édité, chacun de ses chapitres est un entretien de haute portée philosophique, au cours duquel vous êtes amené à interroger l'âme des êtres et des choses, même à découvrir, au-delà des réalités, le vrai sens de la vie.

Au reste, un coin du mystère qui nous entoure n'est-il pas soulevé en constatant qu'au point de vue philosophique, "faire l'histoire de la pensée humaine, c'est remonter à l'*attention*, la base de tout moment immortel".

Et d'ailleurs, n'est-ce pas, nous suggère l'auteur "en étendant son attention aux êtres et aux choses, savoir échapper à l'obsession de la personnalité, c'est-à-dire au vague tourment qui s'agite et se lamente dans tout cœur d'homme."

On a de longtemps reconnu que celui qui observe et qui pense échappe à cet égoïsme forcené qui, du berceau à la tombe, marque de son empreinte incisive la moindre de ses actions.

C'est bien au fil de l'*Eau* qu'elles sont transcrites, ces impressions qui jaillissent comme à plaisir sous sa plume, évoquant l'image du "*petit ruisseau*", coulant entre les herbes hautes ou serpentant à travers la plaine fleurie, reflétant un peu du ciel bleu floconné de nuages ; claire et riante vision poétique, dont chacun garde dans un coin de sa mémoire la douce souvenance.

Dans ce décor champêtre, combien sincère est cet aveu : il me semble que je redeviendrais meilleur, si je pouvais remuer du pied le cailloux de ses rives, jeter une fleur dans le courant et voir se refléter dans l'onde cristalline notre âme d'autrefois.

Et quoi d'étonnant alors que l'on trouve sous sa plume le mot *sérénité* : "la santé de l'âme goûtant la plénitude d'une paix heureuse, qu'elle désire dans un élan d'altruisme ou mieux, de charité chrétienne, voir s'épandre sur la terre : "Plus le monde est bouleversé ou étroit par l'angoisse, plus il devrait tendre vers la "*sérénité*" et chercher sa voie de lumière, de paix et de sainteté."

Au chapitre de "*l'amitié*", son âme trouve pleinement à s'épancher : "L'amour peut naître des contrastes, l'amitié "est avant tout une ressemblance, une fraternité d'âme"; comme aussi, "la pénétration d'un cœur demande une longue connaissance". Quoi de plus juste : "que si chacun possédait un ami véritable, le monde serait transformé."

A la lecture des meilleures pages d'Ernest Hello, cet écrivain si profondément chrétien, son esprit s'ennoblit et prend de l'envergure, de l'ampleur de conception : "Qui de nous, nous suggère-t-elle, ne voudrait voir la flamme haute et droite ?"

Maintenant, cette harmonie, cette félicité, l'auteur la trouve dans l'art qu'elle met à célébrer "*la beauté perdue*", à tracer une esquisse de la patrie idéale.

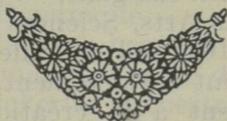
Et prendre part à ce colloque intime, à cet entretien avec "*les âmes d'artistes*", éprises de leur rêve, dont elles poursuivent, toute leur vie, la réalisation. Avec celles-là, l'auteur s'associe et sympathise de toutes les puissances de son être pensant, "pour aimer et entendre dans le silence, la voix de l'art, cette sagesse qui ne passe pas."

D'ailleurs, consciente elle-même de cette sublime vocation de prêter une âme aux choses ; éprise de cette mission patriotique de chanter les sauvages beautés de la terre canadienne, l'écrivain appelle de tous ses vœux ce maître qu'annoncent déjà les précurseurs d'un art vraiment du *terroir* laurentien.

Dans leur ensemble, ces "*Etudes*", si elles ne sont pas toutes marquées au coin du signe de l'originalité, n'en indiquent pas moins une maturité d'esprit qui range l'auteur parmi celles de nos femmes de lettres qui ont à honneur de tenir une plume et de faire en cela œuvre d'art,—gage d'immortelle survie.

JULES-S. LESAGE.

Février, 1922.



# LA GAZETTE DE LA SOCIÉTÉ

## Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

EXTRAIT DE RÉOLUTIONS DE LA SEANCE GÉNÉRALE DU 17  
DECEMBRE 1921

Attendu que la ville de Québec est la seule fortifiée de l'Amérique du Nord et qu'elle possède encore de nombreux édifices érigés pendant la période du gouvernement français;

Attendu que la conservation de ces reliques, qui forment son caractère de vieille ville normande, lui attire de nombreux touristes;

Attendu que ces souvenirs constituent, outre leur valeur artistique, un actif considérable pour Québec au point de vue du commerce et de son industrie;

Attendu qu'il y a une tendance prononcée à laisser tomber en ruines ces monuments historiques et à les remplacer par des édifices n'ayant aucun cachet artistique et dont l'aspect, souventes fois, défigure le vieux Québec;

Attendu que la ville se développe rapidement dans ses quartiers excentriques et que le bon goût architectural ne se manifeste pas toujours dans la construction des édifices qui s'échelonnent en zig-zag le long des nouvelles rues;

Il est proposé par M. G.-E. Marquis,

Appuyé par M. Ant. Langlais,

Que la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec verrait avec plaisir le Conseil de Ville étudier à son mérite la proposition faite, tout dernièrement, par l'échevin Charles Delagrave, relativement à la création d'une commission d'embellissement de la ville de Québec.

\* \* \*

Attendu que le souci constant de la Compagnie du Pacifique Canadien est de donner aux édifices qu'elle érige dans la ville de Québec une architecture qui s'harmonise avec le caractère historique de Québec;

Attendu que la réclame bilingue que cette Compagnie propage en faveur de la ville de Québec pour attirer, en toute saison, de nombreux touristes, a pour effet d'activer le commerce de toute façon;

Attendu que cette compagnie ferroviaire montre un

grand respect pour les deux langues officielles du pays;

Il est proposé par M. G.-E. Marquis,

Appuyé par M. Georges Morisset :

Que la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec désire exprimer à la compagnie du Pacifique Canadien sa vive satisfaction relativement au bon goût dont elle fait preuve dans l'érection de ses édifices publics, lesquels constituent un attrait de première valeur pour la ville de Québec parce qu'ils s'harmonisent avec son caractère historique, et relativement aussi au respect qu'elle manifeste et à la largeur de vue qui la caractérise, quant à l'emploi des deux langues officielles du pays.

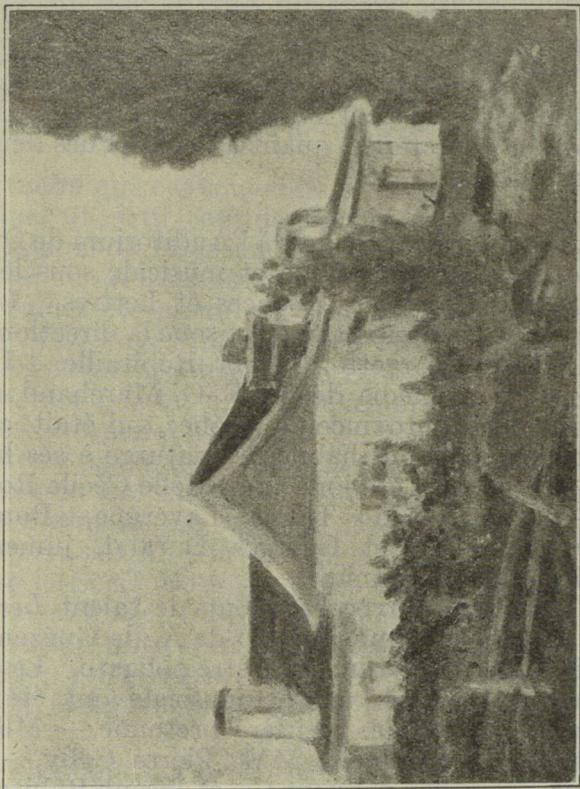
\* \* \*

Le 22 janvier dernier, il y a eu à l'Auditorium de Québec, grande soirée de gala dramatique et musicale sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Le programme, très varié et intéressant était sous la direction artistique de Madame Georgette Talbot-Robitaille. L'on a interprété une fine comédie de feu F.-G. Marchand, ancien premier ministre de la province de Québec, qui était, comme l'on sait, excellent poète et habile dramaturge à ses heures: *Erreur n'est pas compte* a été jouée par Mlle Cécile Robitaille—Elmire.—et par MM. Talma Lavergne,—Bonnal,—Pierre Gelly,—Edouard et Georges Durand, jumeaux,—et Aimé Robitaille,—Dominique.

L'on a aussi rendu avec beaucoup de talent *Les Revnants Bretons*, opéra comique, libretto de A. de Guézennec et Bréhat, musique de Weckerlin, orchestre obligato. Les interprètes de cette délicieuse œuvre musicale ont été: Mlle Cécile Duchaine.—Yvonne, héritière bretonne,—Mlle Rachelle Robitaille,—Claudine,—MM. Pierre Gelly,—Alain, pauvre pâtre, amoureux d'Yvonne,—et Joseph Robitaille,—Jobic, le tailleur du village.—

La soirée comportait, en outre, un récital de piano par Madame Georgette Talbot-Robitaille, qui fut un véritable régal artistique; en voici le programme: *Prélude No 20* de Chopin; *Winter Wind*, étude de Chopin; *Sérénade*, Léo Roy; *L'Oiseau Prophète*, de Schumann; *Presto 1er Concerto* de Mendelsohn.

## TYPE D'ANCIENNE MAISON



Vieille maison de Beaupré où, d'après la tradition, Wolfe a tracé les plans de l'attaque de Québec. D'après un tableau de Geo. Duquet, de Québec. Extrait du *Tour du Saguenay*, par Damase Potvin.



## REVUE DES LECTURES

Par DAMASE POTVIN

*L'Événement* a publié à la fin de janvier, un supplément fort intéressant qui est une revue du Commerce, de la Finance et de l'Industrie pour 1921. C'est une initiative qui fait honneur à notre grand et intéressant quotidien du matin à Québec et nous l'en félicitons sincèrement; nos congratulations particulières à M. Florian Fortin, directeur-gérant de ce journal—le plus ancien quotidien français de l'Amérique du Nord—qui est membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Nous relevons dans ce numéro spécial de *L'Événement* plusieurs articles très solides sur des questions d'économie politique et sociale et signés de noms haut-cotés dans la finance et dans le commerce et l'industrie de Québec, entre autres: "La Chambre de Commerce" par M. T. Levasseur, le dévoué secrétaire de cette grande institution québécoise; "Les pertes par le feu" par M. Eug. Leclerc, passé maître en matières d'assurances contre le feu, et plusieurs autres.

Mais l'article de tête qui est signé de M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques de Québec, mérite plus qu'une mention. Il est intitulé: "La province de Québec" et il traite de l'étendue et de la population, de la culture du sol des industries en général, des forces hydrauliques, du commerce d'exportation et d'importation, des dettes municipales, scolaires et provinciales, du crédit de la province et du rajustement économique. C'est un article très élaboré, clair et bien présenté qui est un résumé intelligent de notre situation actuelle. Il mériterait d'être reproduit par toute la presse du pays, et aussi de l'étranger.

\* \* \*

Une chronique de notre ami Ernest Bilodeau parue dans un numéro du *Soleil* de la fin de janvier, nous a appris la mort du comte Léon de Tinsseau, un écrivain fort sympathique, auteur de nombreux ouvrages, et qui s'intitulait avec orgueil "un bon ami du Canada"—voulant dire surtout: un bon ami de la province de Québec. Le comte Léon de Tinsseau est mort à l'âge avancé de quatre-vingts ans; il fut ce qu'on appelle un romancier mondain.

Mais le roman de M. de Tinseau qui nous intéresse le plus est assurément *Sur les deux rives* dont l'intrigue se déroule presque entièrement chez nous, en notre "pays de Québec."

Ce roman n'a pas eu, ici, nous devons le confesser, le succès qu'il méritait. Il est vrai que *Sur les deux Rives* n'a pas bénéficié du "langage", bien mérité du reste, de *Maria Chapdelaine*, et il y aurait à faire sur ces deux romans, dont l'intrigue se passe, dans l'un et l'autre, sur le même coin ou à peu près, de notre province, toute une étude comparative dont les lecteurs du *Terroir* ne seront probablement pas longtemps privés.

Nous savons, au reste, que le succès phénoménal remporté en France par *Maria Chapdelaine* a été l'objet d'un des derniers ennuis, pourrions-nous dire, des derniers mois de vie de M. de Tinseau. Pourquoi ce qu'il avait traité, décrit analysé avec tant d'intérêt et de souci avait si peu intéressé le lecteur canadien ou français, quand, douze ans à peine plus tard, les mêmes sujets ou à peu près traités, d'une façon différente par un autre auteur, mettent non seulement le Canada, mais toute la France intellectuelle en émoi?

C'était assurément un problème qui était de nature à occuper l'esprit d'un vieil écrivain qui avait cru posséder toute sa vie le souci du détail dans ses œuvres et qui, au seuil de sa quatre-vingtième année, occupait ses instants à repasser les hauts et les bas de sa carrière.

Encore une fois, *Sur les deux rives* et *Maria Chapdelaine* méritent une étude comparative que nous promettons aux lecteurs du *Terroir*.

Quoiqu'il en soit, *Sur les deux Rives* contient, entre autres choses, de remarquables descriptions de certains coins de notre "pays de Québec"; celle du Québec, lorsqu'on s'en approche, du pont d'un transatlantique; celle du lac Saint-Jean vu de Roberval; celle du fleuve Saint-Laurent faite de la Terrasse Dufferin et plusieurs autres. . .

Et puis, dans ce roman, M. de Tinseau, qui a visité notre pays, qui a même été l'un des auteurs de France qui ont le moins péché par l'invraisemblance quand ils ont eu à traiter de notre pays, dans leurs œuvres, a rendu de beaux hommages à la "langue que nous parlons."

Certains ignorantins new-yorkais ou torontonniens prétendent, présentement plus que jamais, que nous parlons un patois qui ne ressemble en aucune façon au français, entre autres, une certaine Diane Rice qui a fait beaucoup trop parler d'elle en ces derniers temps. M. Léon de Tinseau, qui est venu chez nous, qui a parlé avec les représentants de notre classe intellectuelle et qui s'est mêlé même à toutes les classes du bas peuple, s'est fait comprendre partout où il a été et il a dit, entre autres choses, dans *Sur les deux Rives* :

"Les soldats de la douane vinrent à bord—à la Pointe-au-Père—et Madame de Pragnères put oublier qu'elle était à quinze cents lieues de la France quand

elle entendit sa langue parlée par ces hommes doux et polis, d'une voix lente, traitnée par les finales, qui lui rappelaient certains accents de l'ouest."

Voilà pour les gens du peuple: nos douaniers, que Madame Diana Rice et Consort n'auraient certainement pas compris, puisqu'ils parlaient la véritable langue de Madame de Pragnères—héroïne de *Sur les deux Rives*—et qui est une fille de la plus pure noblesse française.

Et voici maintenant un témoignage pour la classe intellectuelle de chez nous:

"Elle—Antoinette Lefevre, jeune canadienne de Québec, élève des Ursulines—elle s'exprimait dans cette langue d'un classique délicieux qui, chez les canadiens français de haute culture, nous fait rougir de notre idiome décadent, fruit du journalisme à bon marché et du théâtre facile"—C'est le comte Léon de Tinseau qui s'exprime ainsi.

Que penser, après cela, des opinions d'une Diana Rice et d'autres détraquées du même genre?

Et ce n'est que le témoignage de M. Léon de Tinseau que nous citons, comme cela, en passant.

\*  
\* \*

Le projet de loi de l'hon. L.-A. David, secrétaire provincial, fondant un prix de littérature et qui a été passé au commencement de la présente session provinciale, a placé notre littérature au premier plan dans les journaux, au moins pendant quelques jours. D'excellents articles ont été publiés à ce sujet par tous nos grands journaux quotidiens. Partout ce fut l'expression d'un sincère enthousiasme. Le *Soleil* dit à ce sujet:

"Notre vieux Québec se distingue; il donne la preuve comme il sait apprécier les travaux de l'esprit, et l'encouragement que le gouvernement vient de donner aux hommes de pensée et de plume, est la preuve que notre race va pouvoir poursuivre sa haute mission intellectuelle sur ce continent.

"Cet encouragement officiel est encore la preuve qu'on reconnaît qu'une contrée ne doit pas son prestige et sa renommée exclusivement à ceux qui font du commerce et de l'industrie, mais aussi à ceux qui savent cultiver les choses de l'esprit."

\*  
\* \*

Lue dans le *Soleil* du 4 janvier une énergique protestation contre l'une des énormités que se plaisent à écrire, depuis quelque temps, sur notre compte, de prétendus intellectuels des Etats-Unis. Il s'agit d'un article paru dans le *New-York Times* du 25 décembre dernier à propos d'une appréciation de l'édition anglaise de *Maria Chapdelaine* et signé d'une certaine Louise Maunsell Field. Cette

dame critique n'y allait pas de main morte, et l'écrivain du *Soleil* non plus qui trouve avec raison, que "depuis que les New-Yorkais ont acquis la suprématie des gratte-ciel, ils le prennent de haut en littérature et en histoire. On aurait pu espérer qu'ils élargiraient leur champ de vision; mais c'était trop présumer."

\*  
\* \*

*Débuts d'un missionnaire*, par le R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M. missionnaire apostolique en Chine; préface par M. Omer Héroux.

Cet intéressant volume nous a été adressé récemment et nous en avons parcouru les pages avec un plaisir tout nouveau. Elles contiennent, ces pages, le récit des premières années d'apostolat d'un frère franciscain canadien dans les missions de la Chine. Entreprise relativement nouvelle, pour les Canadiens, que l'apostolat dans les contrées infidèles et lointaines, assez nouvelle en fait pour qu'on puisse dire qu'elle est juste assez ancienne pour permettre à l'un ou l'autre de ceux qui ont répondu à l'appel, de pouvoir publier leurs notes, leurs réminiscences. D'aucuns travaillent, sans doute, depuis longtemps dans la Vigne du Seigneur, et le nombre des prêtres, frères ou religieuses, qui sont partis de chez nous pour porter au loin le flambeau de l'Évangile prend, chaque jour, plus d'importance. Leur ancienneté commence à acquérir ce degré de maturité qui crée une tradition d'apostolat chez un peuple, et à fournir des hommes d'expérience apostolique possédant les loisirs et les aptitudes voulus pour écrire des livres ou des articles de revues.

Notre Père Bonaventure est cela et plus que cela, parce qu'il est très moderne. C'est un agent de publicité apostolique. Il répand ses informations par les méthodes en vogue à l'époque et dans le milieu où nous vivons. Les articles adressés à tous nos journaux de langue française ont déjà attiré l'attention de toute notre population canadienne-française sur la Chine, les missions, le bien à faire, les œuvres à fonder ou à encourager. Sa plume toujours sympathique a le privilège de plaire au lecteur. Le Père Bonaventure convient à tout le monde et il est compris de tout le monde. Il a le don de se placer au niveau de ceux qu'il veut atteindre, et c'est à la masse aussi bien qu'à l'élite qu'il s'adresse.

Le livre que vient d'écrire le Père Bonaventure diffère un peu de ses articles de propagande ou d'informations. C'est une sorte d'autobiographie rédigée en style très simple. Il n'y a rien qui porte à l'exaltation, comme on l'a reproché à certaines relations de missionnaires qui furent écrites par des admirateurs plus zélés que judicieux. Les *Débuts d'un missionnaire* ne feront guère travailler les imaginations juvéniles. Il n'y a rien de bien attrayant dans cette existence d'un prêtre blanc au milieu des Chinois, telle que nous la peint ce religieux de chez nous qui l'a vécue, ou plutôt, il y a matière à forte attraction pour les âmes détachées du

monde, de ses jouissances et de ses plaisirs, et éprises de l'amour du Christ et du zèle pour le salut des âmes qu'a rachetées le Christ. Les *Débuts d'un missionnaire* ne susciteront pas de vocations chez ceux qui ne voient dans la vie de l'apôtre qu'une série de voyages et d'aventures, mais ils ne décourageront pas ceux qui entendent vaguement l'appel; cet ouvrage les fixera au contraire dans leur voie, en leur faisant réaliser la vie qui les attend, s'ils se décident à l'embrasser.

C'est dire que le volume du Père Bonaventure est à répandre, tout comme ses articles sont à lire. Notre race, apôtre par vocation, ne pourra qu'y mieux apprendre sa voie, développer par ces lectures le sens apostolique, au double point de vue théorique et pratique. Rien ne peut être plus utile pour raffermir son catholicisme, le rendre intelligent et agissant.

\*  
\* \*

Nous avons déjà reçu les deux premiers numéros d'une nouvelle revue qui vient de paraître à Québec. Cette revue, très coquette dans sa toilette typographique, s'appelle *L'Actualité* et est l'organe de l'Association des Constructeurs de Québec. Elle compte seize pages grand format remplies de choses intéressantes directement les entrepreneurs, les commerçants de matériaux de construction et tous ceux enfin qui s'occupent de la construction en général.

L'Association des Constructeurs a pris en fondant cette revue une belle initiative et elle prouve son activité et l'état florissant de ses affaires. On peut dire que *L'Actualité*, en cette période de construction, vient à son heure. Nous lui souhaitons longue vie.





L'on voudra bien  
adresser les com-  
mandes comme suit:

Le Terroir

Case postale 366,  
Québec

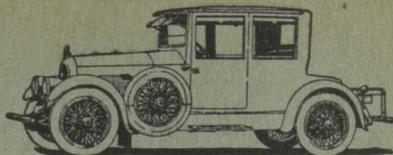
*Les livres canadiens sont aujourd'hui très recherchés par les bibliophiles et ils sont généralement rares, du moins pour la plus grande partie. Nous sommes heureux d'établir le Service de Librairie du Terroir qui donnera, croyons-nous, pleine satisfaction. Grâce à ce service, nous croyons être en mesure de remplir toute commande de livres canadiens, anciens et nouveaux, n'on voudra bien nous faire parvenir, et cela au plus bas prix du livre canadien. Nous publions une première liste des livres canadiens dont nous pouvons disposer; elle sera suivie d'autres listes à l'infini. Nous ajoutons les prix de ces volumes. L'on peut même commander les livres qui n'apparaissent pas actuellement sur nos listes.*

DEUXIEME LISTE

ROY, P.-G.—la famille Juchereau-Duchesnay, imprimé à 150 ex. seulement.....	4.50
ROY, P.-G.—la famille Taché (à 200 ex.).....	3.50
ROY, P.-G.—Le Sieur de Vincennes, relié.....	3.00
CHOUINARD, H.-J.-B.—Fête Nationale des Canadiens français à Québec, 1880 à 1902. 4 vols, brochés.....	10.00
CONGRES INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES, 2 vols, brochés.....	3.00
XXIEME CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL, Montréal 1910, relié.....	4.50
CONGRES (1er) DE LA LANGUE FRANCAISE, 2 vols, brochés.....	4.50
BARTHE ULRIC.—Sir Wilfrid Laurier à la Tribune, relié.....	2.50
TASSÉ, JOSEPH.—Discours de Sir Georges Cartier, relié.....	4.00
VERREAU, abbé.—Invasion du Canada, 3 vols, brochés.....	4.00
CASSEGRAIN.—La Grand-Tronciade ou itinéraire de Québec à la Rivière-du-Loup, Poème badin, broché.....	1.50
CHAPMAN, W.—Les Québécoises, broché.....	3.00
CHAPMAN, W.—Les Aspirations, broché.....	1.75
CHAPMAN, W.—Les Rayons du Nord, broché.....	1.50
FRÉCHETTE, LOUIS.—La voix d'un exilé. Chicago, 1869, broché....	8.00

(à suivre)

**KISSEL**  
**Coupé de Luxe**



KISSEL, fini bleu foncé ; intérieur : couleur taupe, bourrures taillées à la main pour les sièges, modelés sur le corps humain ; marche-pieds individuels et ailes, du modèle sport, attachées à la carrosserie.

Le contrôleur d'huile KISSEL, patenté et perfectionné, distribue automatiquement la quantité exacte d'huile à chaque cylindre, quelles que soient les côtes, les charges ou les vitesses.

Il assure un maxime de pression d'huile pour les grandes vitesses et un minimum pour les petites vitesses.

**EXPOSITION DES MODELES FERMÉS**

**AUTOS DE LUXE KISSEL,** chez le Distributeur

**J.-M. LANDRY**

**20 de la Couronne,**

**Ancien Poste J.-Edm. Poulin**

LE TABACONISTE  
**G.-A. GRONDIN**  
61, RUE BUADE

Le magasin des meilleures marques. Le dépôt de quotidiens et périodiques.

**TELEPHONE 4171**

Durant votre séjour à Québec, n'oubliez pas d'aller chez

**BERTANI**

Restaurant Français et Italien  
de Haute Classe

56-58 rue St-Jean, Québec  
Chambres meublées, confort moderne

**PHARMACIE JOLICŒUR**

Ordonnances des Médecins, Médecines, Brevetées, Parfumeries de premier choix,  
Papeteries de Luxe, Articles de Toilette de tout genre, CAMERAS et Accessoires,  
CHOCOLATS et BONBONS

*The Rexall Store*

**JOLICŒUR**  
338 rue St-Jean 29 rue Buade

## LISEZ-VOUS LE "CREDIT"

Il est adressé gratuitement. Si vous avez de l'argent à placer  
demandez-le. Il vous renseignera

**CREDIT ANGLO FRANCAIS, Ltée**

132 RUE ST-PIERRE

QUEBEC

*NON  
RUSTABLE*  
**D&A**  
**CORSETS**

— TEL. 3684 —

# RENE TALBOT

Matériel d'incendie et machineries

Distributeur "Goodrich Rubber"

205-207 ST-PAUL

QUEBEC